

OBSERVATOIRE DU COMMERCE DE DÉTAIL

Juillet 2016

2015

Table des matières

Introduction	3
Chiffres clés du Commerce de détail en 2015	4
1. Le chiffre d'affaires du Commerce de détail représente 11,1 % du chiffre d'affaires de la Principauté	5
1.1. Stabilité du chiffre d'affaires du commerce de détail en 2015	5
1.1.1. Une stabilité qui cache des évolutions contrastées	5
1.1.2. Le secteur automobile se démarque	7
1.1.3. Le « commerce de détail en magasin spécialisé », moteur du secteur.....	8
1.1.4. Focus sur le commerce de détail en magasin spécialisé (47.7)	10
1.2. Performances et compétitivité	12
1.2.1. Des performances contrastées au sein des divisions NAF	12
1.2.2. Plus de 50% des entreprises ont vu leur chiffre d'affaires augmenter en 2015	13
2. Le commerce de détail, 7^{ème} contributeur au PIB	15
2.1. Le secteur gagne une place en 2014	15
2.2. Des gains de productivité*	17
3. Le Commerce de détail concentre 13 % des établissements en Principauté	18
3.1. Le Commerce de détail compte 745 établissements en 2015	18
3.1.1. Tendance à la baisse du nombre d'établissements	18
3.1.2. Émergence des établissements de vente à distance	19
3.1.3. Plus d'un tiers des établissements sont des activités en nom personnel.....	20
3.1.4. La location gérance, un mode d'exploitation spécifique au secteur.....	20
3.1.5. Des établissements à la durée de vie moyenne de 18 ans	21
3.2. Monte-Carlo, quartier commercial de la Principauté	22
3.2.1. Le quartier Monte-Carlo concentre le plus d'établissements	22
3.2.2. Répartition des surfaces commerciales.....	23
4. Un nombre de salariés qui croît plus vite que celui des employeurs	24
4.1. Les employeurs	24
4.1.1. Un secteur dominé par de petits employeurs.....	24
4.1.2. La quasi-totalité des employeurs concentrée dans le commerce traditionnel.....	25
4.1.3. Stratégie des entrepreneurs.....	26
4.2. Les salariés	27
4.2.1. Un secteur à dominante féminine	27
4.2.2. Une représentation inégale par genre selon les divisions NAF	28
4.2.3. Évolution positive du nombre de salariés dans le secteur automobile	29
4.2.4. Hausse du nombre de salariés dans le commerce de détail en magasin spécialisé.....	30
4.2.5. Focus : salariés du commerce de détail en magasin spécialisé	31
4.2.6. Une population salariée plus jeune que la moyenne	32
5. Synthèse	34
Définitions	35

Introduction

Le contexte économique de la Principauté en 2015 a été plutôt contrasté, avec des chiffres d'affaires sectoriels pour la majorité en progression. En 2015, le chiffre d'affaires global (hors Activités financières et d'assurance) est en léger repli (-0,3 %). Les reculs du Commerce de gros, puis dans une moindre mesure de l'Industrie et de la Construction, sont venus freiner la croissance de ce chiffre d'affaires. Par ailleurs, on dénombre 50 533 emplois dans le secteur privé (-0,7 %) au mois de décembre 2015.

Le chiffre d'affaires du Commerce de détail s'élève à 1,4 milliards d'euros ; il représente 11,1 % du chiffre d'affaires global (hors activités financières et d'assurance). Celui-ci reste stable en 2015 (-0,4 %). La division automobile enregistre une évolution de +20,8 % tandis que le commerce traditionnel est en repli de -7 %. Dans ce secteur, plus de la moitié des entreprises ont vu leur chiffre d'affaires en progression.

Le Commerce de détail représente 13 % des établissements de la Principauté. En 2015, ce secteur compte 745 établissements (+0,5 %). 63,5 % des établissements se situent dans le quartier de Monte-Carlo.

En 2015, le secteur du Commerce de détail emploie 2 763 salariés (+1,5 %) et compte 471 employeurs (+0,9 %). Il est le 8^{ème} employeur et concentre 5,8 % des salariés de la Principauté (secteur privé). Depuis 2011, le nombre d'heures annuelles travaillées dans ce secteur a augmenté de +5,1 %. Entre 2011 et 2014, la productivité horaire des salariés a augmenté de +6,8 %.

Ce secteur est dominé par les « Autres commerces de détail en magasin spécialisé » (habillement en magasin spécialisé, horlogerie et bijouterie, maroquinerie et articles de voyages...) qui regroupent 46,1 % des salariés et réalisent 44 % du chiffre d'affaires du Commerce de détail à Monaco en 2015.

Le groupe NAF « Autres commerces de détail spécialisés divers » (vente d'objets d'art, de souvenir et de collection) enregistre une forte progression en 2014 (+271 % depuis 2006).

L'activité de « vente à distance », même si elle reste réduite, se développe en Principauté depuis quelques années. Elle comprend des activités de vente en ligne.

Chiffres clés du Commerce de détail en 2015

Chiffre d'affaires

- La taille du marché représente **1,4 milliards** d'euros
- Un secteur qui croît au taux moyen annuel de **7,5 %**
- Le secteur automobile a été très performant **+20,8 %**
- Le secteur hors automobile est en recul de **-7 %**



- Secteur automobile
- Commerce de détail hors automobile

Établissements

Les établissements du Commerce de détail ont une durée de vie de **18 ans** en moyenne

- 745** établissements répartis sur le territoire (**+ 4** établissements en 2015)
- dont la majorité dans le quartier de Monte-Carlo
- 68** créations pour **64** radiations en 2015

Emploi

Le Commerce de détail concentre **5,8 %** des salariés du secteur privé

Ce secteur est le **8^{ème}** employeur de la Principauté

- Le Commerce de détail emploie **2 763** salariés
- Un volume d'heure annuel en constante augmentation (**+5,1 %** depuis 2011)
- Des gains de productivité de **6,8 %** depuis 2011

1. Le chiffre d'affaires du Commerce de détail représente 11,1 % du chiffre d'affaires de la Principauté

1.1. Stabilité du chiffre d'affaires du commerce de détail en 2015

1.1.1. Une stabilité qui cache des évolutions contrastées

- En 2015, la taille du marché du Commerce de détail représente 1,4 Mds€

Ce secteur marque le pas pour la première fois depuis 2009 ; il est en léger recul de -0,4 %. Toutefois, cette baisse est à relativiser du fait que l'année précédente (2014) s'est révélée être un exercice exceptionnel.

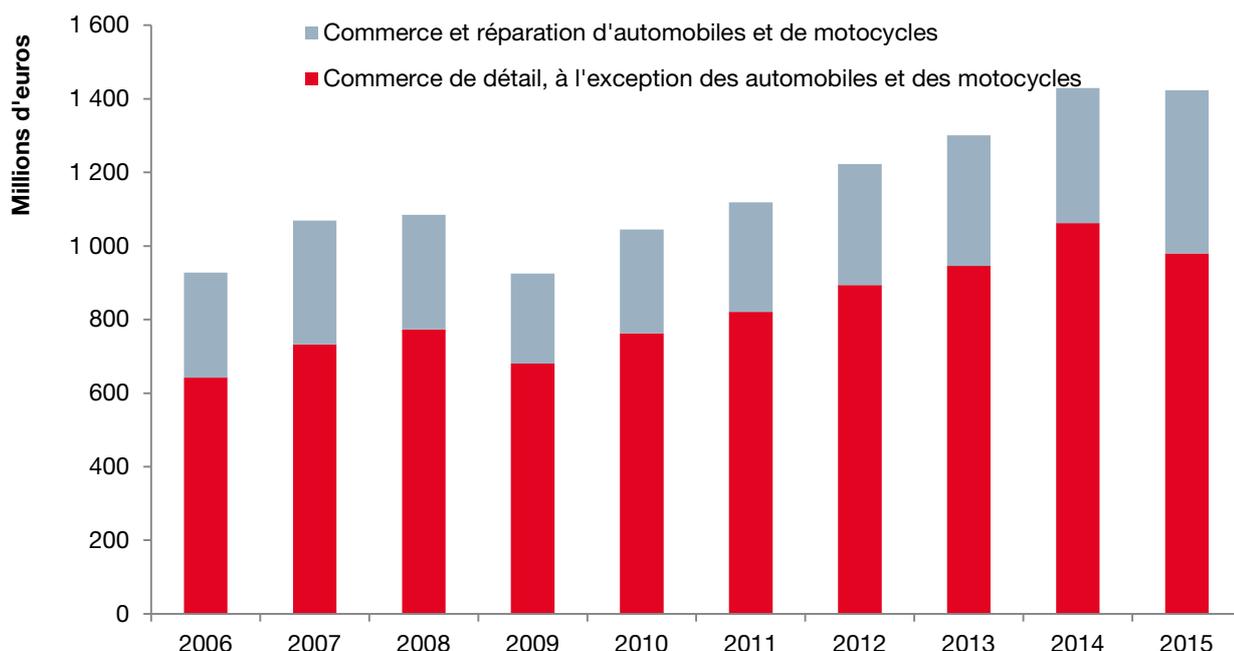
- De 2006 à 2015, le chiffre d'affaires du Commerce de détail a augmenté de 53,4 %

La division « Commerce et réparation d'automobiles et de motocycles » a connu une évolution de +55,2 %, tandis que le chiffre d'affaires du « Commerce de détail, à l'exception des automobiles et des motocycles » progresse de +52,6 %. Par ailleurs, ce secteur progresse au taux moyen annuel de 7,5 % (en termes réels) sur une période de 6 ans depuis la crise financière de 2008.

- En 2015, le secteur « Commerce et réparation d'automobiles et de motocycles » s'est démarqué

Une nette évolution (+20,8 %) est venue combler en grande partie le repli du commerce de détail hors automobile.

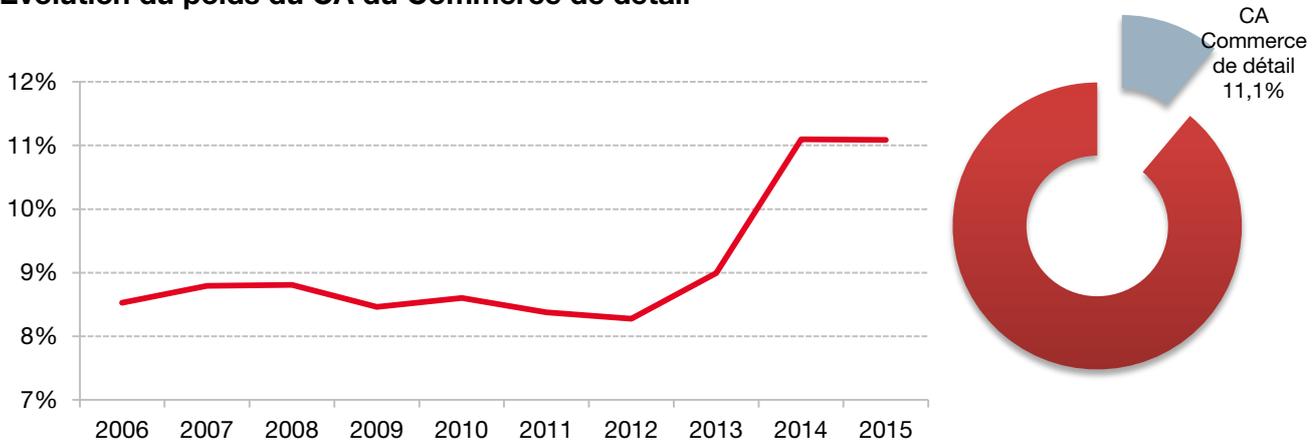
Évolution du chiffre d'affaires par division NAF



- **La part du Commerce de détail représente 11,1 % du chiffre d'affaires global hors Activités financières et d'assurances**

Cette part progresse notamment du fait du net recul du secteur du Commerce de gros.

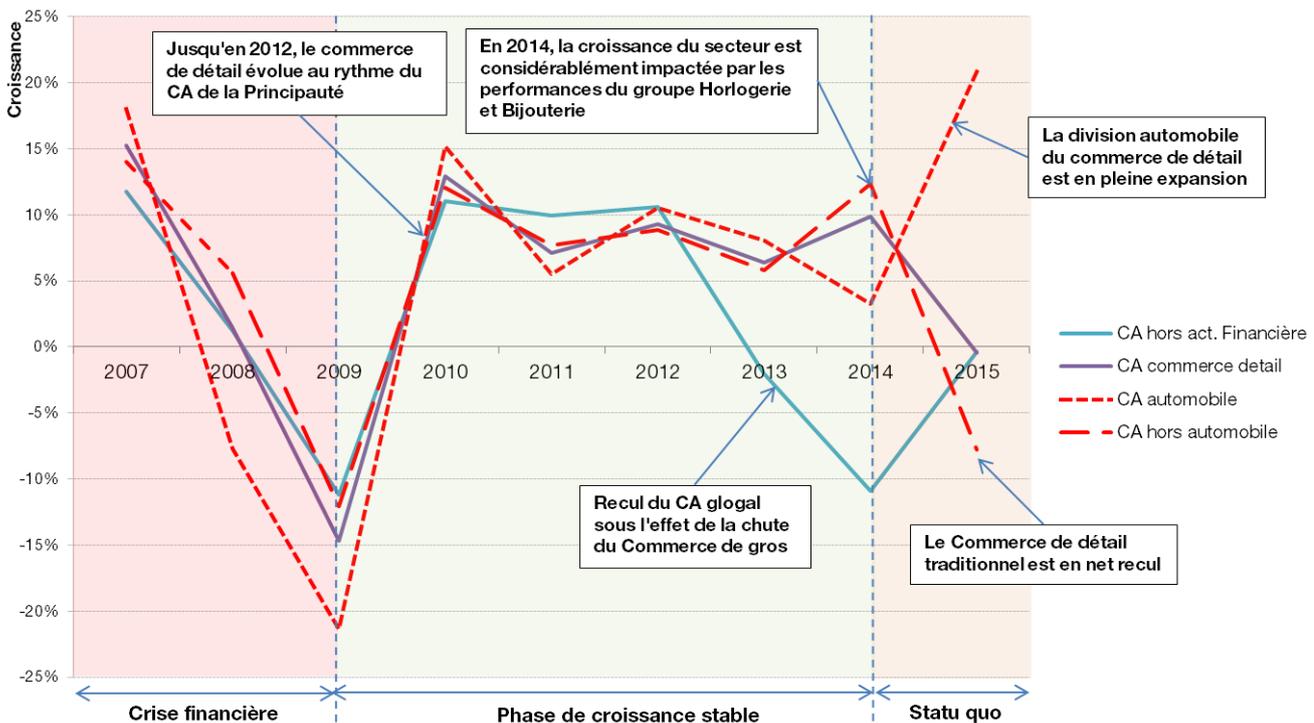
Évolution du poids du CA du Commerce de détail



- **Les chiffres d'affaires de la Principauté et du Commerce de détail restent stables en 2015**

- En 2015, les chiffres d'affaires de la Principauté et du Commerce de détail enregistrent des évolutions respectives de **-0,35 %** et **-0,4 %**.
- Pour la première fois depuis 2006, les deux principales composantes du Commerce de détail connaissent des évolutions contraires.

Croissance des chiffres d'affaires de la Principauté et du Commerce de détail



1.1.2. Le secteur automobile se démarque

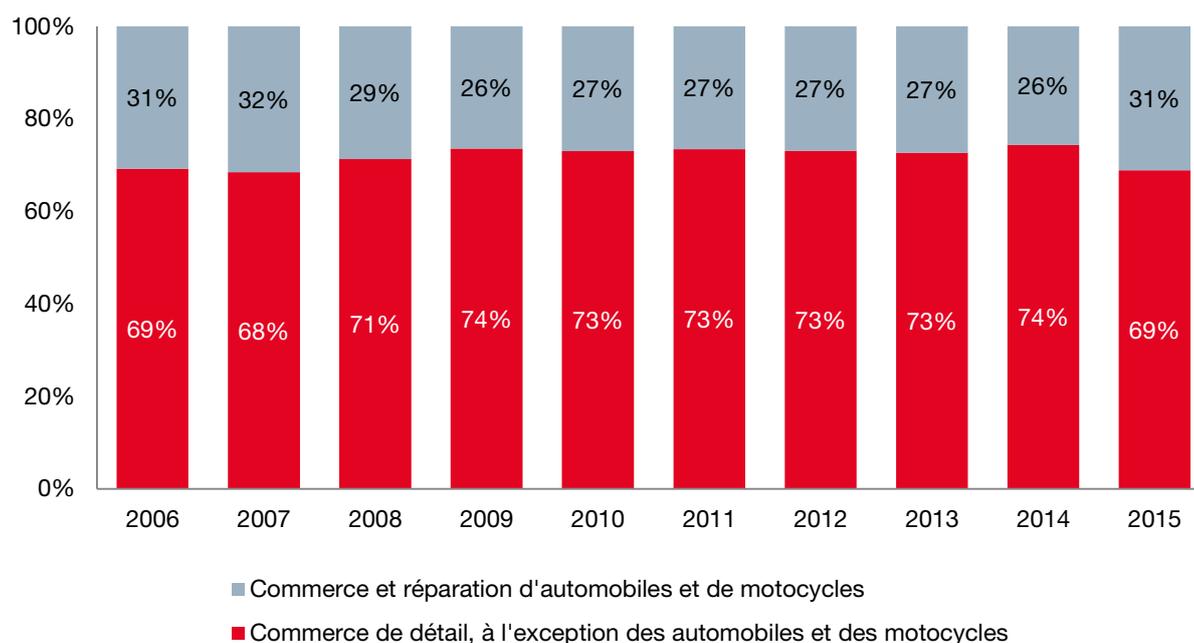
Le Commerce de détail se divise en deux divisions NAF :

- **la division 45** : « Commerce et réparation d'automobiles et de motocycles » ;
- **la division 47** : « Commerce de détail, à l'exception des automobiles et des motocycles ».

➤ La division automobile réalise 31 % du chiffre d'affaires du secteur

Le partage du chiffre d'affaires du Commerce de détail entre les deux divisions qui composent ce grand secteur d'activité a été relativement stable au cours des dix dernières années. On remarque cependant que la division « Commerce et réparation d'automobiles et de motocycles » gagne **6 points** de pourcentage (passant à 31 %) en 2015 au détriment de la division « Commerce de détail, à l'exception des automobiles et des motocycles ».

Répartition du chiffre d'affaires par division NAF



1.1.3. Le « commerce de détail en magasin spécialisé », moteur du secteur

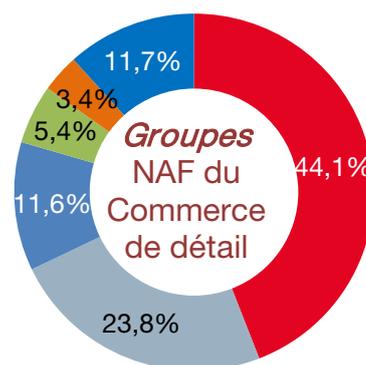
Le secteur du Commerce de détail en Principauté se divise en treize groupes NAF. Les graphiques représentés rassemblent les principaux groupes NAF. Les autres groupes apparaissent dans « Autres groupes NAF ».

Le groupe « Commerces de détail en magasin spécialisé » représente 44 % du CA total du secteur.

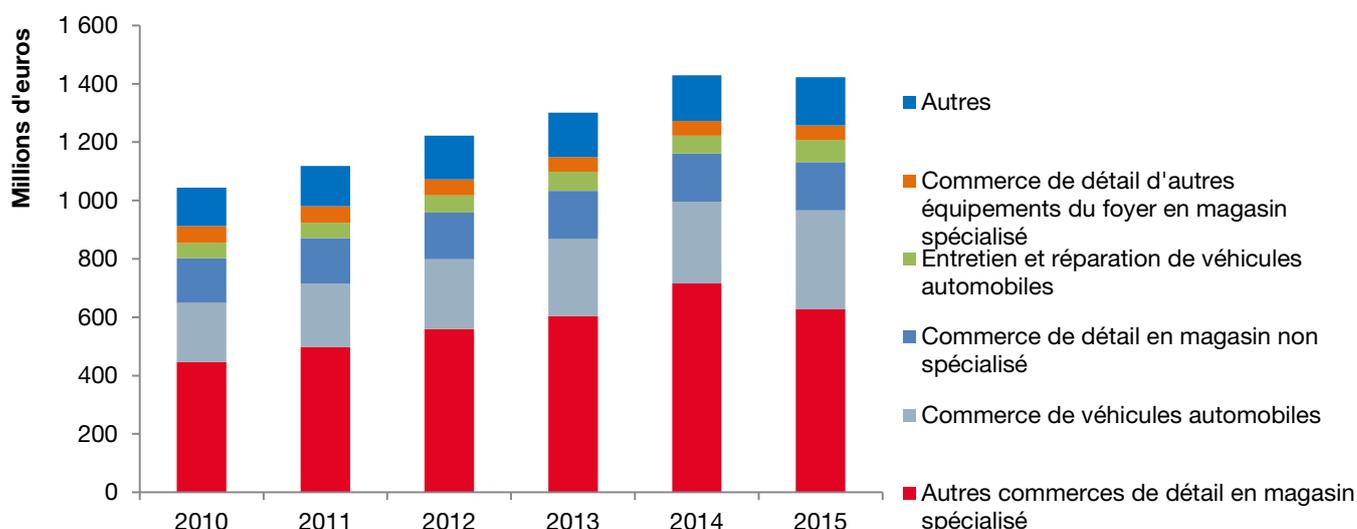
Comme les années précédentes, le groupe NAF « Autres commerces de détail en magasin spécialisé » est le pilier du Commerce de détail à Monaco. Cependant, le poids de ce groupe est en repli (50 % du chiffre d'affaires du secteur en 2014 contre 44 % en 2015). Ce repli est principalement dû à une année exceptionnelle pour le secteur bijouterie-horlogerie en 2014.

Le « Commerce de véhicules automobiles » est en plein essor en 2015. Ce sous-secteur enregistre une augmentation de 21 %. Ce sont tous les sous-secteurs de l'automobile qui bénéficient de cette évolution.

Répartition du chiffre d'affaires par groupe NAF en 2015



- Autres commerces de détail en magasin spécialisé
- Commerce de véhicules automobiles
- Commerce de détail en magasin non spécialisé
- Commerce de détail d'équipements de l'information et de la communication en magasin spécialisé
- Entretien et réparation de véhicules automobiles
- Autres groupes NAF



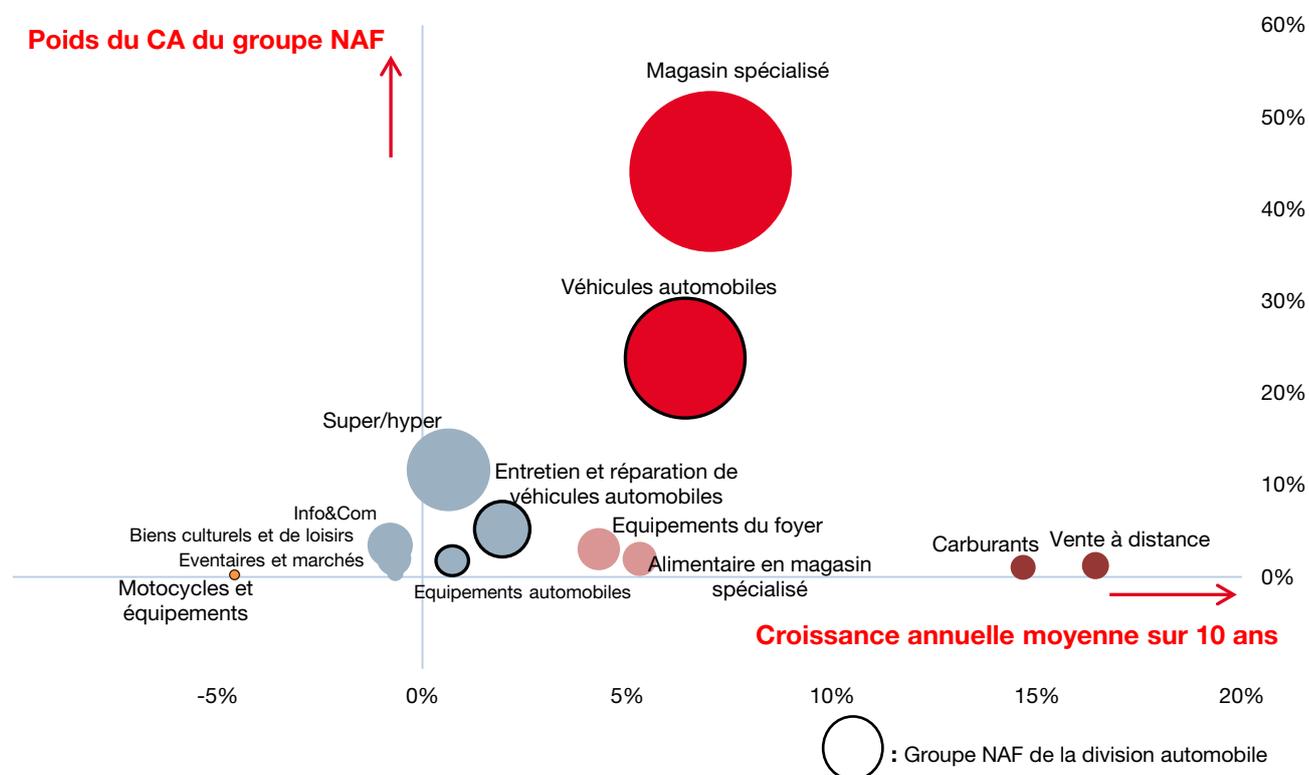
Plusieurs tendances au sein du Commerce de détail en Principauté sont à noter :

- **Les magasins spécialisés et les ventes de véhicules automobiles représentent 67,9 % du CA du Commerce de détail**

Les magasins spécialisés et les ventes de véhicules automobiles enregistrent respectivement **7,0 %** et **6,4 %** de croissance annuelle moyenne sur une période de 10 ans.

- **Les ventes de carburants et les ventes à distance enregistrent respectivement 14,7 % et 16,4 % de croissance par an**
- **Le marché des motos est en recul de -34,4 % entre 2006 et 2015.**

Similarités entre groupes NAF en termes de poids et de croissance



Éléments de compréhension :

- Sur l'axe des abscisses (horizontal) : on peut lire la croissance annuelle moyenne calculée à partir du TCAM¹ (taux de croissance annuel moyen). Ainsi, les groupes NAF représentés sur la partie la plus à droite du graphique sont les plus performants en termes de croissance annuelle.
- Sur l'axe des ordonnées (vertical) : on peut prendre connaissance de l'importance du chiffre d'affaires de chaque groupe NAF au sein du secteur du Commerce de détail en 2015.

¹ Voir définitions

1.1.4. Focus sur le commerce de détail en magasin spécialisé (47.7)

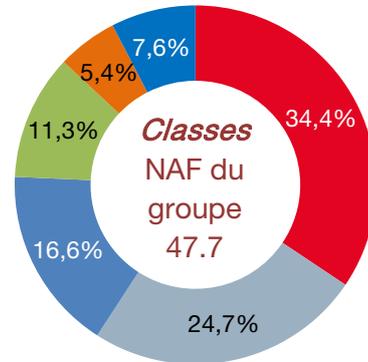
Le commerce de détail en Principauté est orienté vers le spécialisé

Le groupe 47.7 « Autres commerces de détail en magasin spécialisé » regroupe la part la plus importante en termes de chiffre d'affaires et **56,6 %** des établissements du Commerce de détail.

Le « Commerce de détail d'habillement en magasin spécialisé » regroupe **34,4 %** du chiffre d'affaires du groupe considéré. Cette classe ne connaît pas d'évolution en 2015. En revanche, on constate que le chiffre d'affaires du groupe 47.7 en 2014 a été fortement influencé à la hausse par des opérations exceptionnelles de deux intervenants : l'un dans le « Commerce de détail d'articles d'horlogerie et de bijouterie en magasin spécialisé » et l'autre dans le « Commerce de détail de biens neufs en magasin spécialisé ».

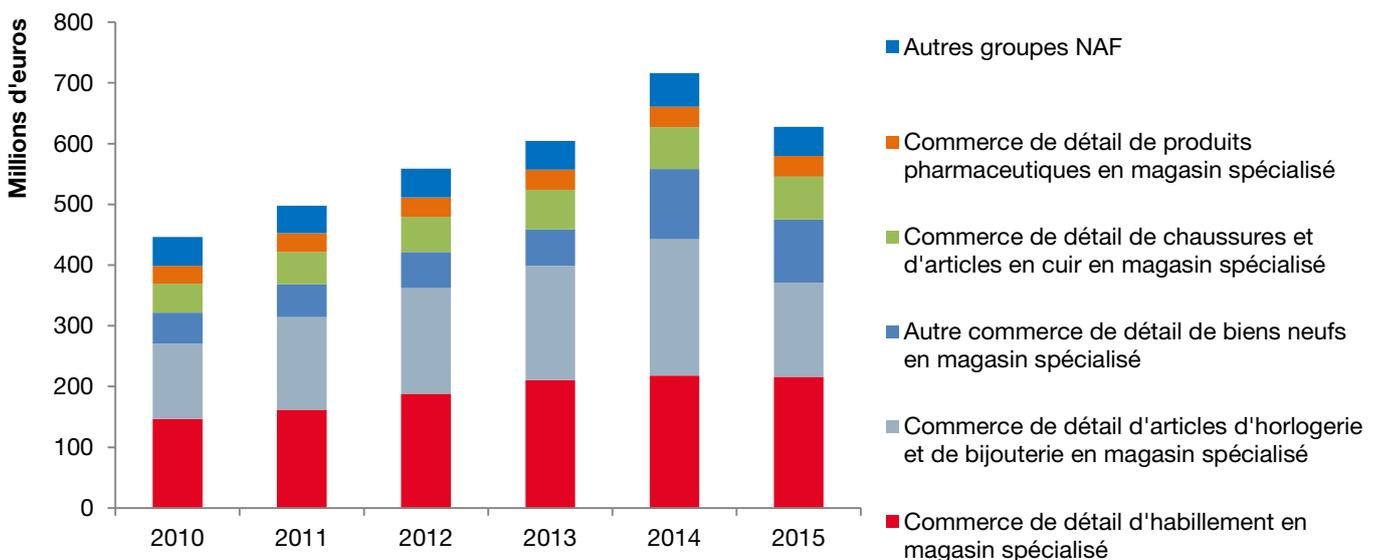
En 2015, le « Commerce de détail d'articles d'horlogerie et de bijouterie en magasin spécialisé », après 4 années consécutives de croissance revient à son niveau de 2011.

Répartition du chiffre d'affaires par classe NAF du groupe 47.7 en 2015



- Commerce de détail d'habillement en magasin spécialisé
- Commerce de détail d'articles d'horlogerie et de bijouterie en magasin spécialisé
- Autre commerce de détail de biens neufs en magasin spécialisé
- Commerce de détail de chaussures et d'articles en cuir en magasin spécialisé
- Commerce de détail de produits pharmaceutiques en magasin spécialisé
- Autres groupes NAF

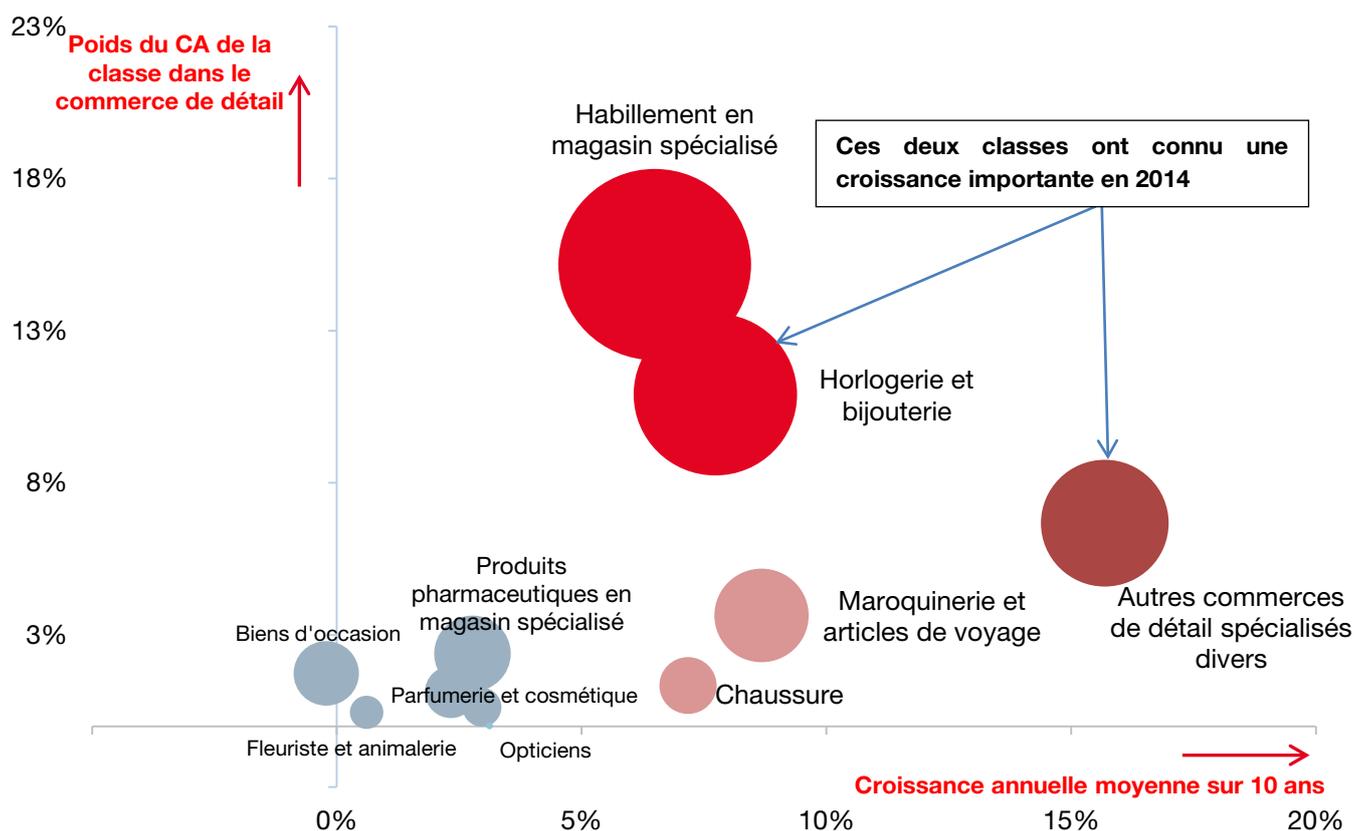
Évolution du chiffre d'affaires du groupe 47.7



Des groupes homogènes en termes de croissance et de poids ont pu être mis en évidence au sein du groupe « Commerce de détail en magasin spécialisé » :

- **L'habillement en magasin spécialisé et le marché de l'horlogerie et bijouterie enregistrent respectivement une croissance annuelle moyenne de 6,5 % et 7,7 % :**
Le Commerce de détail regroupe 49 classes en 2015 et ces 2 classes représentent **26,1 %** du chiffre d'affaires total du secteur.
- **Maroquinerie et articles de voyage et la vente de chaussures connaissent 8,8 % et 7,2 % de croissance moyenne par an :** ils représentent **6 %** du CA du secteur.
- **Les ventes d'objets d'art, de souvenirs et de collections progressent au taux moyen annuel de 15,7 % :** ils appartiennent à la classe « autres commerces de détail spécialisés divers ». Cette classe représente **7 %** du CA du secteur.

Similarités entre classes en termes de poids et de croissance



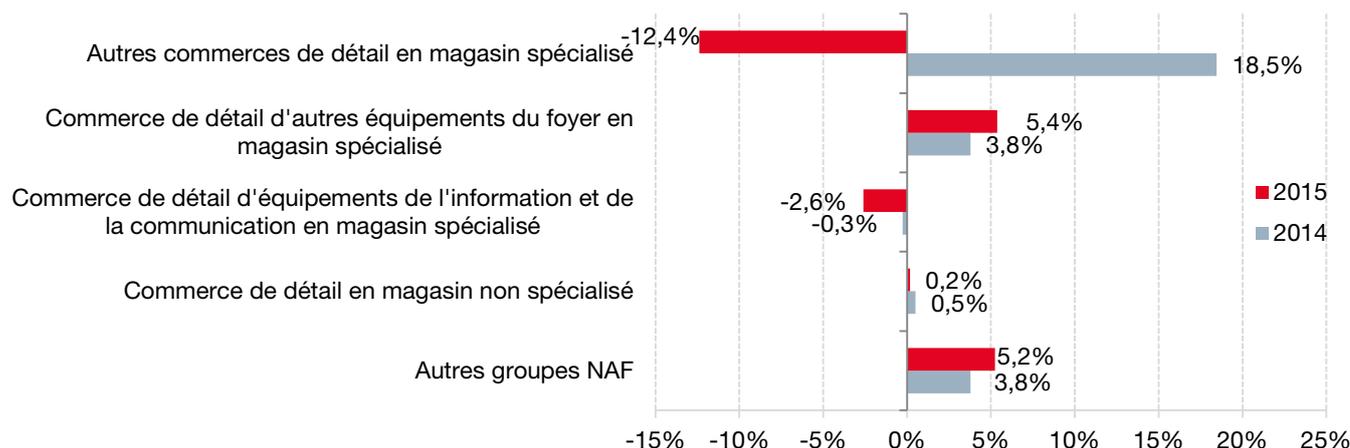
1.2. Performances et compétitivité

1.2.1. Des performances contrastées au sein des divisions NAF

En 2015, on constate une évolution opposée des deux divisions qui composent le secteur du Commerce de détail. En effet, le commerce de détail hors automobile connaît une évolution contrastée qui lui est défavorable tandis que le secteur de l'automobile est en pleine expansion.

- « Autres commerces de détail en magasin spécialisé » en recul de **-12,4 %** en 2015 :

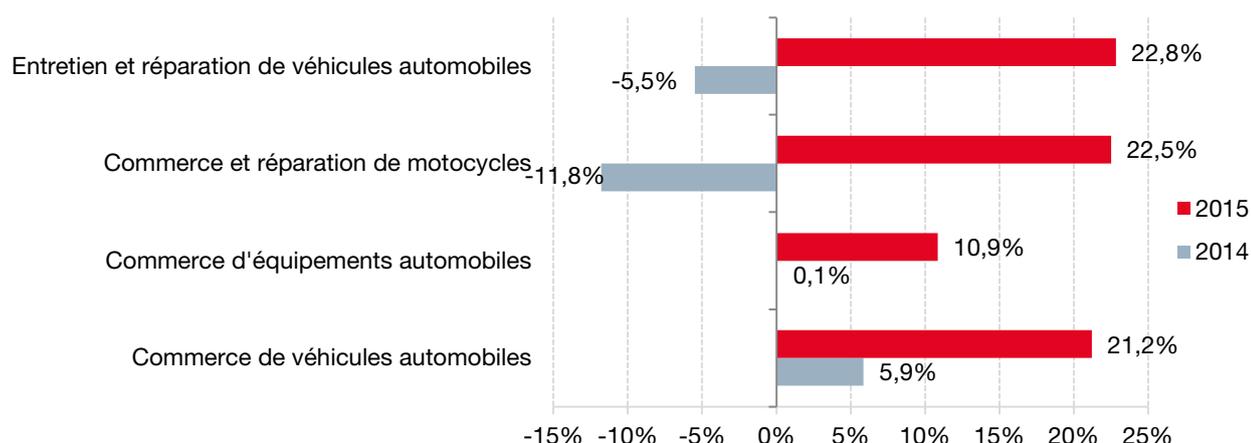
Évolution du CA des entreprises du « Commerce de détail hors automobile » (division 47)



Le groupe « autres commerces de détail en magasin spécialisé » qui est le moteur du commerce de détail en principauté est en recul de **-12,4 %**.

- En 2015, la division automobile du commerce de détail connaît une forte croissance :

Évolution du CA des entreprises du « commerce et réparation d'automobiles » (division 45)

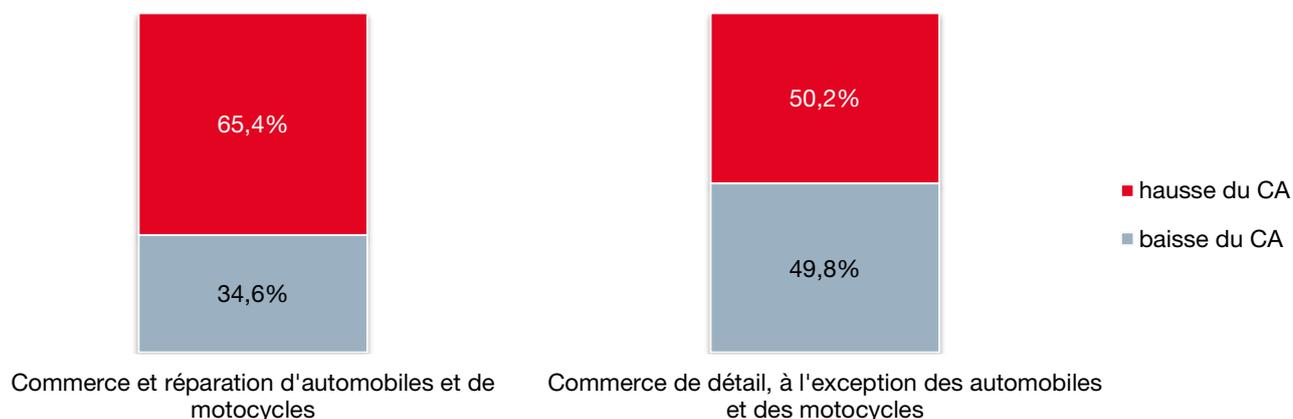


La majorité des entreprises du « commerce et réparation d'automobiles » a connu une croissance de plus de **20 %**.

1.2.2. Plus de 50% des entreprises ont vu leur chiffre d'affaires augmenter en 2015

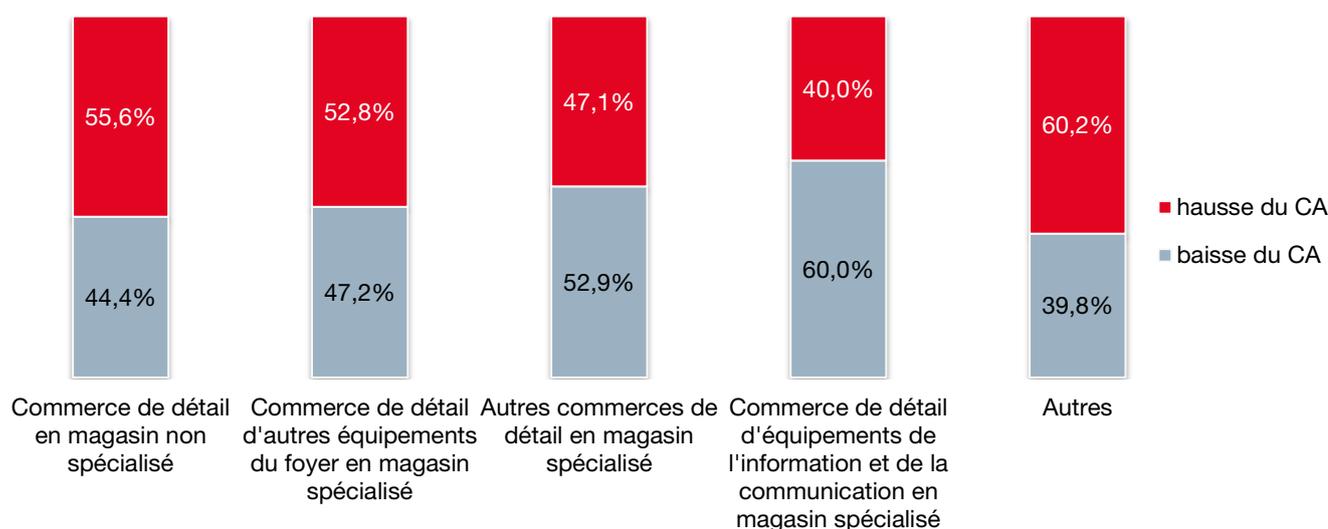
Au sein de la division « commerce et réparation d'automobiles et de motocycles », près des deux tiers des entreprises ont vu leur chiffre d'affaires augmenter en 2015. En revanche, pour la division « Commerce de détail, à l'exception des automobiles et des motocycles » une entreprise sur deux a vu son chiffre d'affaires progresser.

Évolution des chiffres d'affaires par division NAF en 2015

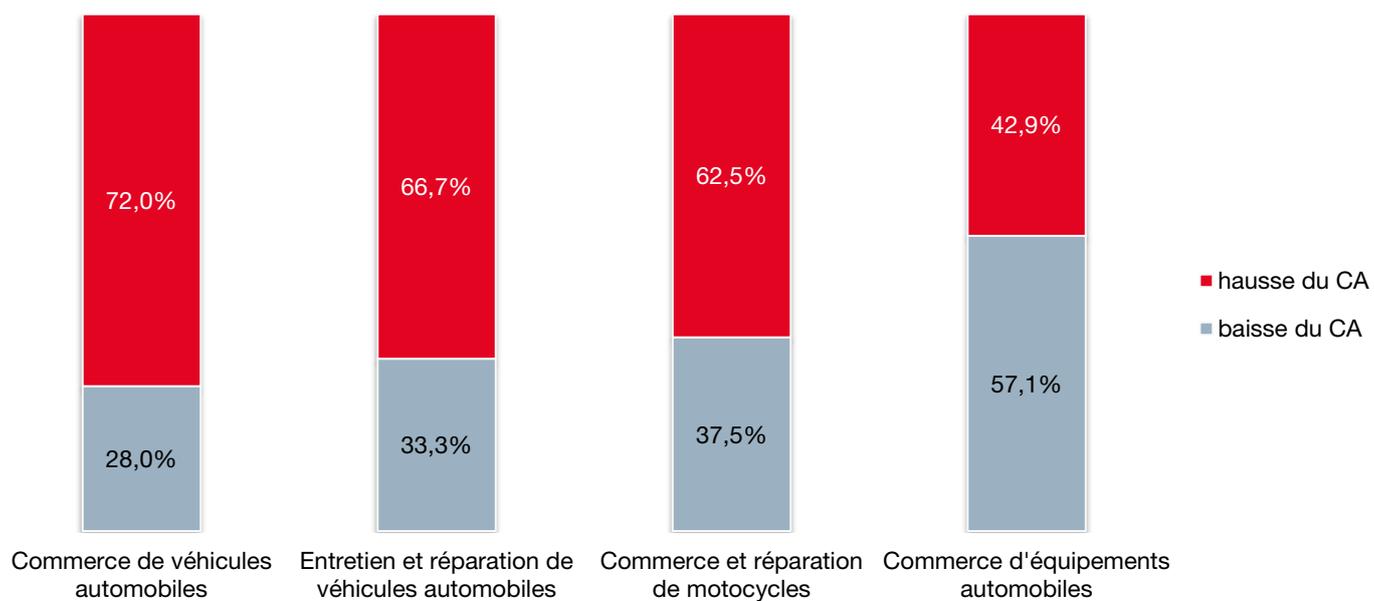


Le groupe « autres commerces de détail en magasin spécialisé » (qui représente **44%** du chiffre d'affaires du Commerce de détail) fait partie des groupes les moins performants en 2015 et explique en partie la baisse du chiffre d'affaires du Commerce de détail.

Évolution des chiffres d'affaires dans le Commerce de détail traditionnel en 2015



Évolution des chiffres d'affaires au sein de la division automobile en 2015



72,0 % des entreprises du « commerce de véhicules automobiles » ont développé leurs affaires en 2015. Le secteur automobile enregistre une augmentation de **21,3 %** de son chiffre d'affaires au total.

2. Le commerce de détail, 7^{ème} contributeur au PIB

2.1. Le secteur gagne une place en 2014

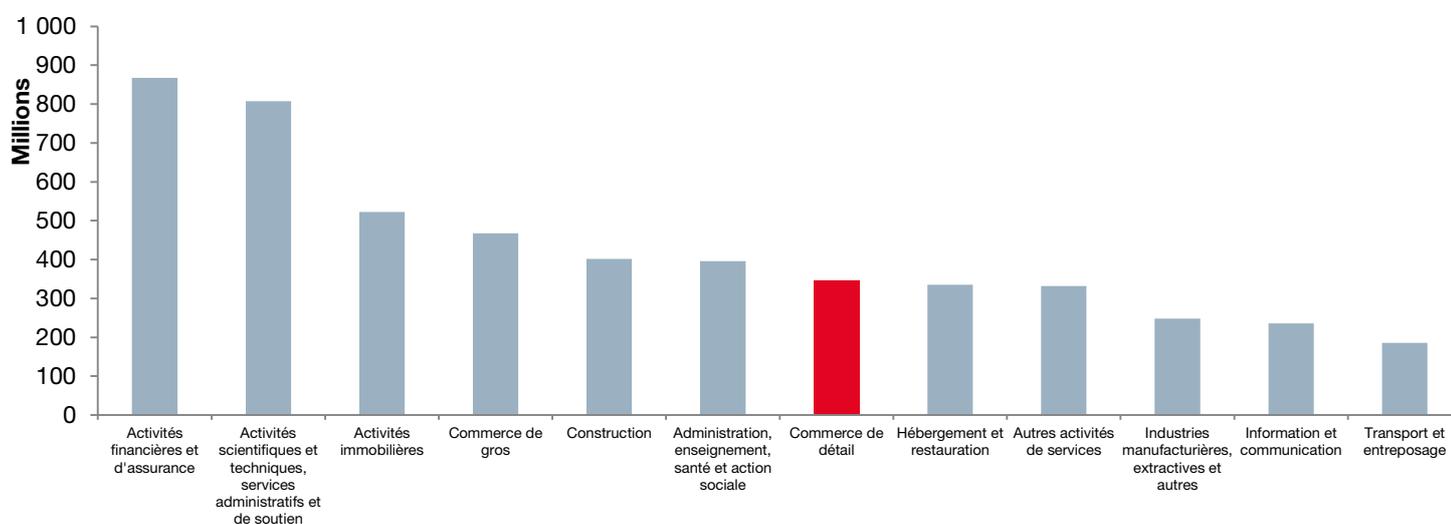
Les données du Produit Intérieur Brut (PIB²) concernent l'année 2014. Le Commerce de détail est le 7^{ème} contributeur au PIB.

Ce secteur a connu en 2014 une croissance (+2,2 %) inférieure à celle du PIB global (+7,2 %).

Les trois principaux secteurs de l'économie en 2014 sont :

- les Activités financières et d'assurance (16,9 %) ;
- les Activités scientifiques et techniques, services administratifs et de soutien (15,7 %) ;
- **les Activités immobilières (10,2 %).**

PIB 2014 par grand secteur d'activité



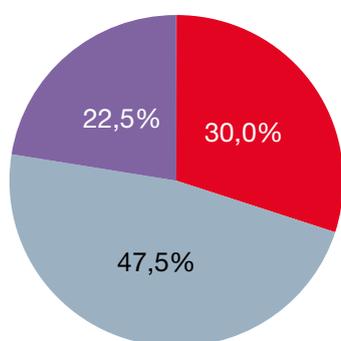
	PIB 2013	PIB 2014	Variation	Poids 2014
Activités financières et d'assurance	799,0	867,2	8,5%	16,9%
Activités scientifiques et techniques, services administratifs et de soutien	803,2	807,5	0,5%	15,7%
Activités immobilières	403,9	522,3	29,3%	10,2%
Commerce de gros	402,7	467,6	16,1%	9,1%
Construction	370,9	401,5	8,3%	7,8%
Administration, enseignement, santé et action sociale	381,4	395,9	3,8%	7,7%
Commerce de détail	336,6	343,8	2,2%	6,7%
Hébergement et restauration	349,9	335,3	-4,2%	6,5%
Autres activités de services	224,8	331,8	47,6%	6,5%
Industries manufacturières, extractives et autres	299,8	248,0	-17,3%	4,8%
Information et communication	235,7	236,0	0,1%	4,6%
Transport et entreposage	189,8	185,6	-2,2%	3,6%
PIB en millions d'euros constants	4 797,5	5 142,7	7,2%	100%

² Voir définitions

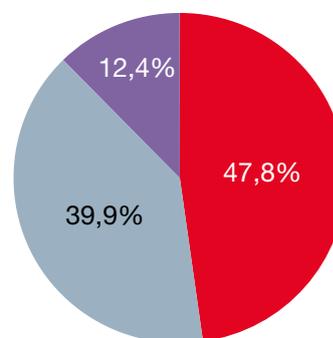
- Le Commerce de détail est le troisième secteur en termes de taxe sur la valeur ajoutée (TVA) ;
- Le PIB du Commerce de détail se caractérise par un E.B.E.³ très largement supérieur à la masse salariale globale du secteur.

	PIB 2014	Commerce de détail	Poids
Rémunérations des salariés	2 560,6	104,2	4,1%
Excédent brut d'exploitation	2 136,2	164,9	7,7%
Impôts	662,4	77,9	11,8%
Subventions	-216,6	- 3,2	1,5%
PIB en millions d'euros constants	5 142,7	343,8	6,7%

PIB sectoriel hors subventions



PIB global hors subventions

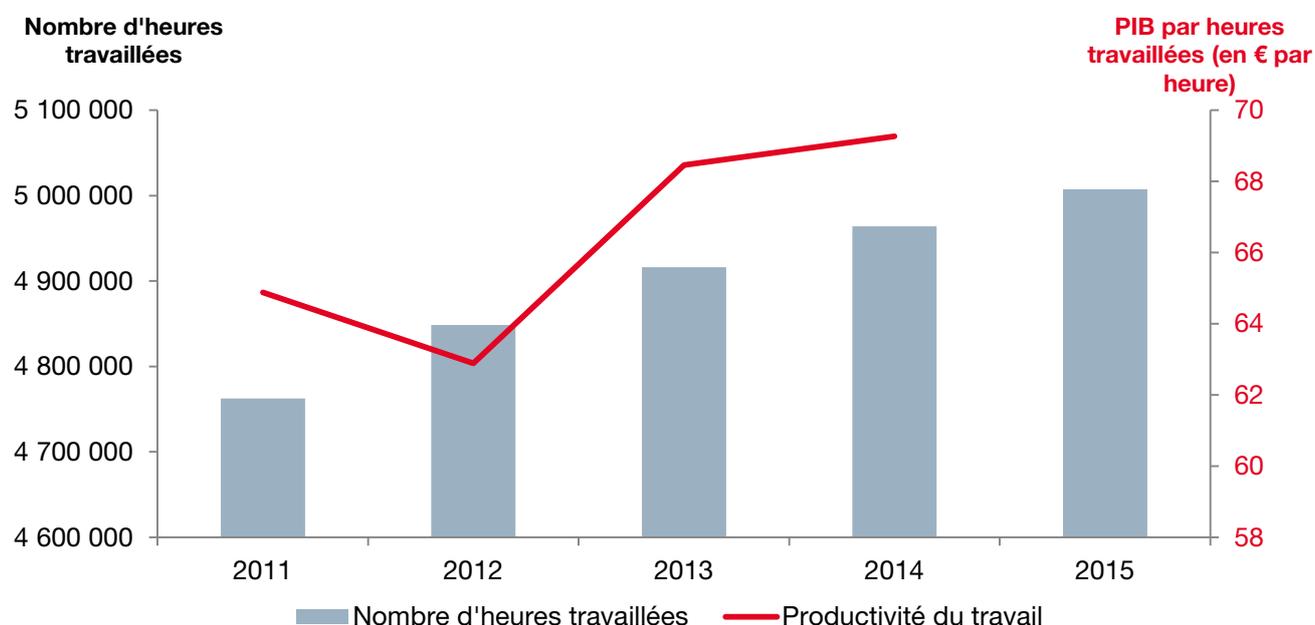


³ Voir définitions

2.2. Des gains de productivité

Bien que le nombre d'heures total travaillées augmente (+5,1 % depuis 2011), on constate une augmentation de la productivité dans ce secteur de 6,8 % entre 2011 et 2014.

Nombre d'heures travaillées et productivité⁴



Nombre d'heures	2011	2012	2013	2014	2015
Autres commerces de détail en magasin spécialisé	2 019 018	2 101 267	2 162 813	2 218 736	2 276 672
Commerce de détail en magasin non spécialisé	867 895	864 545	875 626	883 048	890 109
Commerce de véhicules automobiles	348 929	369 454	375 868	375 498	413 429
Commerce de détail d'autres équipements du foyer	331 642	327 107	312 231	303 886	250 090
Information et équipement en magasin spécialisé	307 860	311 776	299 080	266 425	279 216
Autres	887 180	874 263	890 529	916 519	897 678
Total	4 762 524	4 848 412	4 916 147	4 964 112	5 007 194

⁴ Le PIB par heures travaillées mesure la productivité du travail, et l'efficacité avec laquelle le facteur travail est utilisé dans le processus de production. C'est le ratio entre la contribution du secteur au PIB et le nombre d'heures travaillées. Le facteur travail est le nombre total d'heures travaillées par l'ensemble des individus du Commerce de détail contribuant à la production de richesse.

3. Le Commerce de détail concentre 13 % des établissements en Principauté

La notion d'établissement⁵ est à différencier de la notion d'agent économique. Un établissement est une unité de production géographiquement individualisée, à prendre au sens du Répertoire du Commerce et de l'Industrie.

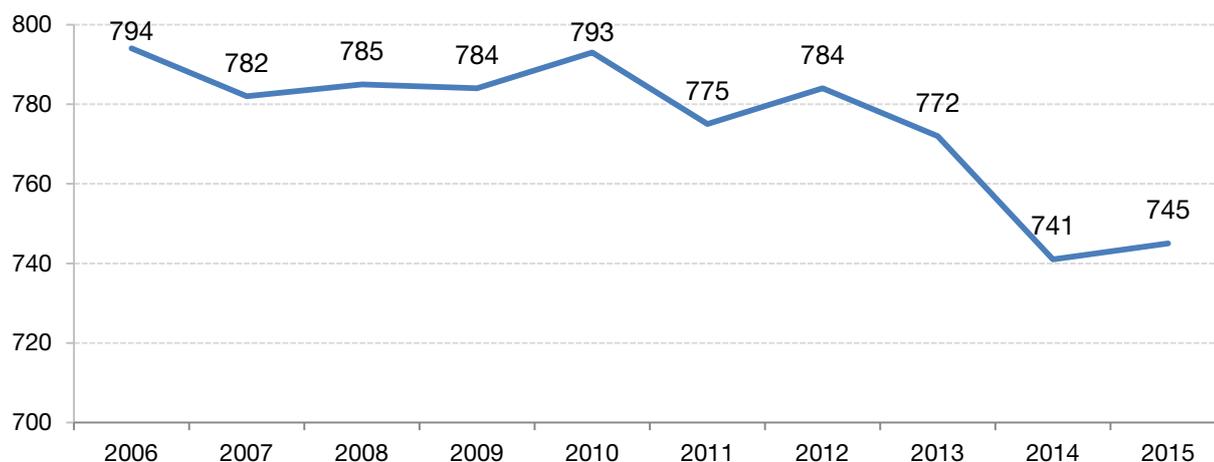
Les agents économiques peuvent avoir différents établissements. L'analyse suivante s'intéresse aux établissements. En 2015, ils sont au nombre de 745. Ils représentent 646 agents économiques qui possèdent au moins un établissement dans le secteur du Commerce de détail. Parmi ces 646 agents économiques, 69 disposent de plus d'un établissement dans le secteur du Commerce de détail.

3.1. Le Commerce de détail compte 745 établissements en 2015

3.1.1. Tendence à la baisse du nombre d'établissements

Relativement stable avant 2010, le nombre d'établissements du Commerce de détail diminue. En 10 ans, ce nombre est en recul de **-6,2 %** (soit **-49 établissements**).

Évolution du nombre d'établissements actifs (au 31/12)

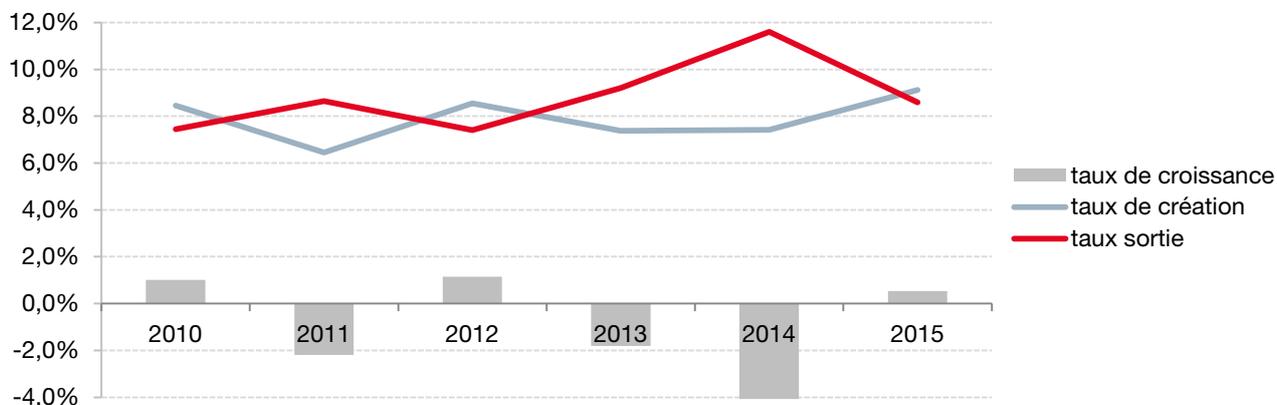


⁵ Voir définitions

➤ **En 2015, le nombre d'établissements de ce secteur reste stable (+4 établissements)**

Au sein du secteur du Commerce de détail, le taux de sortie des établissements est souvent supérieur au taux de création.

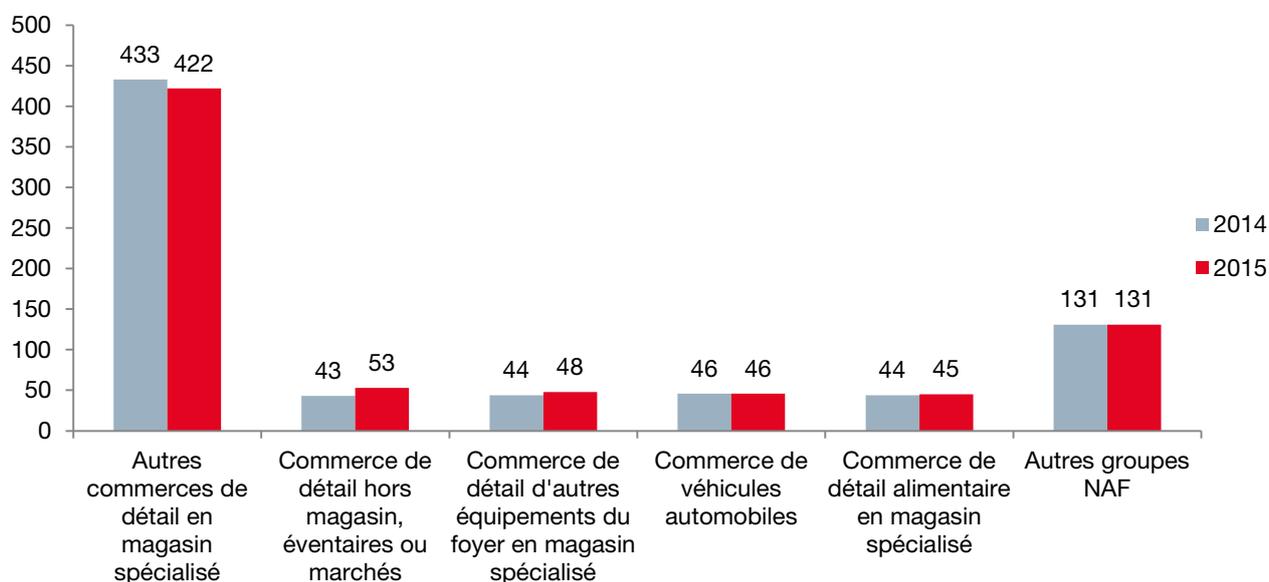
Taux de croissance des établissements



3.1.2. Émergence des établissements de vente à distance

En 2015, on recense 745 établissements en activité. Le nombre d'établissements augmente légèrement (+4 établissements).

Nombre d'établissements en activité par groupe NAF



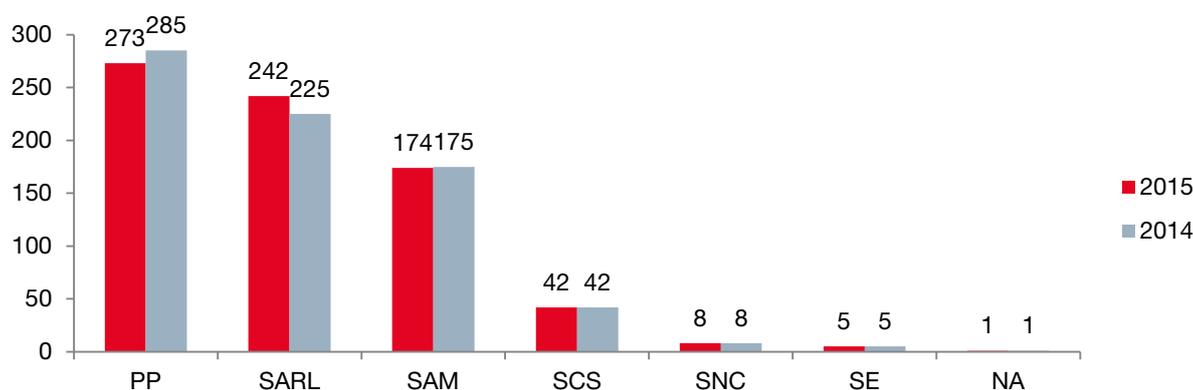
L'activité de « vente à distance » qui appartient au groupe NAF « commerce de détail hors magasin, éventaire et marché » enregistre de plus en plus de créations d'établissements. Elle comprend des activités de vente en ligne.

3.1.3. Plus d'un tiers des établissements sont des activités en nom personnel

Au sein du secteur du Commerce de détail, seules les formes juridiques suivantes sont utilisées par les entrepreneurs :

- les Activités en Nom Personnel (PP) ;
- les Sociétés à Responsabilité Limitée (SARL) ;
- les Sociétés Anonymes Monégasques (SAM) ;
- les Sociétés en Commandite Simple (SCS) ;
- les Sociétés en Nom Collectif (SNC) ;
- les Sociétés Etrangères (SE) ;
- les Non Assujettis (NA).

Nombre d'établissements actifs en 2015 par forme juridique



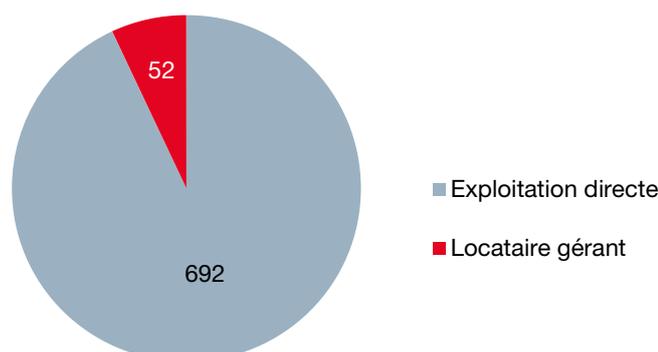
L'activité en Nom Personnel est la forme juridique la plus représentée. Le nombre d'établissements des SARL augmente en 2015 (+17 établissements).

3.1.4. La location gérance, un mode d'exploitation spécifique au secteur

En 2015, **92,9** % des établissements sont exploités directement par leur propriétaire (+6 établissements par rapport à l'année 2014) alors que le nombre d'établissements en location-gérance diminue (-3 établissements). Le mode d'exploitation en location gérance est relativement stable depuis 2006 dans ce secteur. Il est principalement utilisé dans les établissements du Commerce de détail et de l'Hébergement et Restauration.

Nombre d'établissements actifs en 2015

Total : 745 établissements actifs



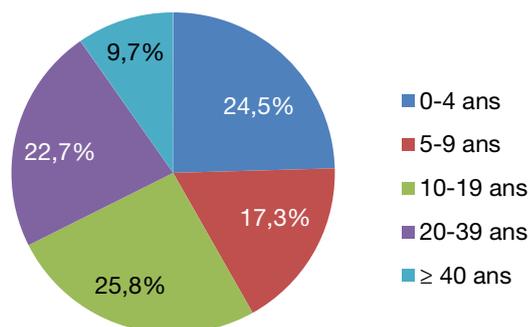
3.1.5. Des établissements à la durée de vie moyenne de 18 ans

Un quart des établissements actifs en 2015 a été créé entre 2011 et 2015. **58,6 %** des établissements ont plus de 10 ans d'ancienneté (contre la moitié en 2014).

- Au sein de la division 47 (Commerce de détail, à l'exception des automobiles et des motocycles), les établissements ont une durée de vie moyenne de 18 ans.
- **9,7 %** ont plus de 40 ans.

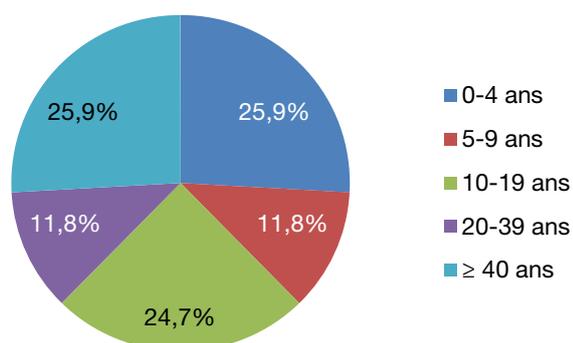
Répartition des établissements actifs en 2015 : division 47 (hors automobile)

Total : 660 établissements actifs



Répartition des établissements actifs en 2015 : division 45 (automobile)

Total : 85 établissements actifs



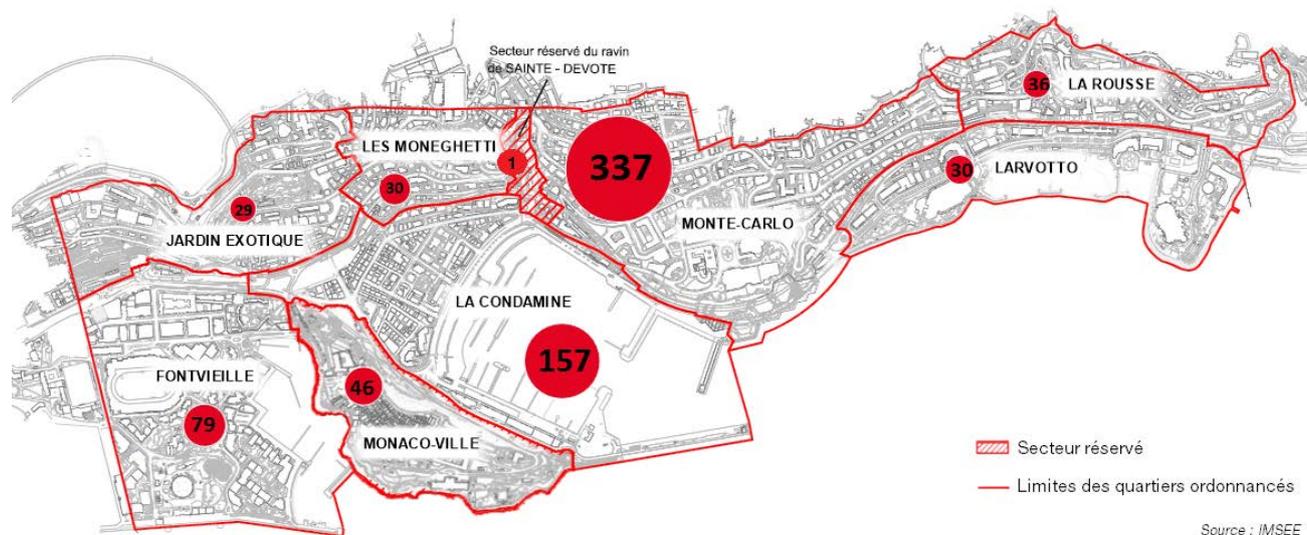
- Les établissements du secteur automobile (division 45 du commerce de détail) ont une ancienneté moyenne de 22 ans.
- **25,9 %** des établissements de cette division ont plus de 40 ans d'activité.

3.2. Monte-Carlo, quartier commercial de la Principauté

3.2.1. Le quartier Monte-Carlo concentre le plus d'établissements

En 2015, les quartiers de Fontvieille, la Rousse et du Jardin Exotique enregistrent respectivement **+22 %**, **+20 %** et **+32 %** établissements (soit au total une augmentation de 27 établissements). Les quartiers qui concentrent la grande majorité des établissements du Commerce de détail, Monte-Carlo et la Condamine, voient leur nombre d'établissements en légère diminution.

Nombre d'établissements par quartier



Quartiers	2014	2015	évolution
Monte-Carlo	341	337	-1%
Condamine	168	157	-7%
Fontvieille	65	79	22%
Monaco-Ville	49	46	-6%
La Rousse	30	36	20%
Les Moneghetti	36	30	-17%
Larvotto	29	30	3%
Jardin Exotique	22	29	32%
Ravin de Sainte-Dévote	1	1	0%
Total	741	745	1%

4. Un nombre de salariés qui croît plus vite que celui des employeurs

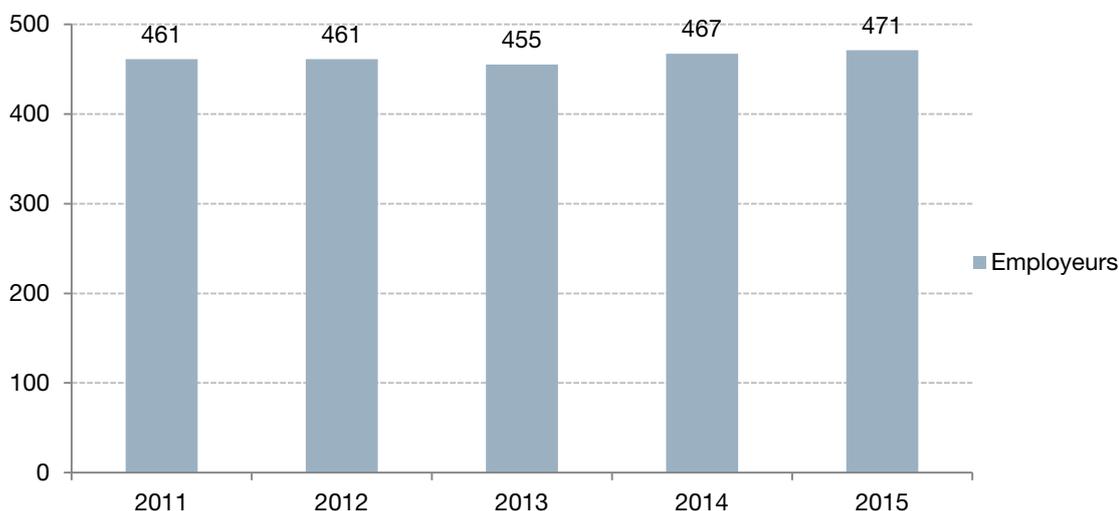
L'ensemble des données de l'emploi présentées est arrêté au mois de décembre de chaque année. En raison d'une refonte du système d'information, l'historique des données remonte à l'année 2011. Les données sur l'emploi ne concernent que les agents économiques déclarés comme employeurs auprès des caisses sociales de Monaco.

4.1. Les employeurs

4.1.1. Un secteur dominé par de petits employeurs

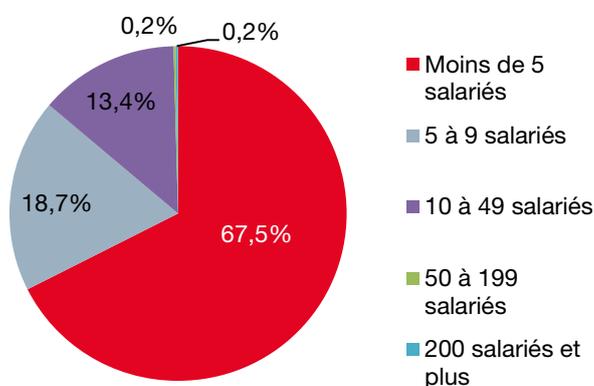
N.B. : Un employeur est une personne physique ou morale affiliée aux Caisses Sociales de Monaco, autorisée à exercer une activité professionnelle en Principauté et employant du personnel salarié dans le cadre de cette activité.

Les employeurs du secteur Commerce de détail représentent **8,2 %** des employeurs en Principauté. Depuis 2013, ce nombre augmente ; passant de **455** à **471** en 2015.



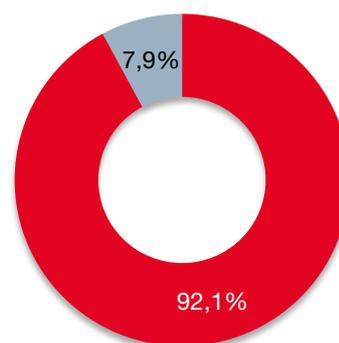
- En moyenne, un employeur du Commerce de détail en Principauté emploie 5,9 salariés.
- Les deux tiers des employeurs ont moins de 5 salariés.

Nombre de salariés par employeurs



4.1.2. La quasi-totalité des employeurs concentrée dans le commerce traditionnel

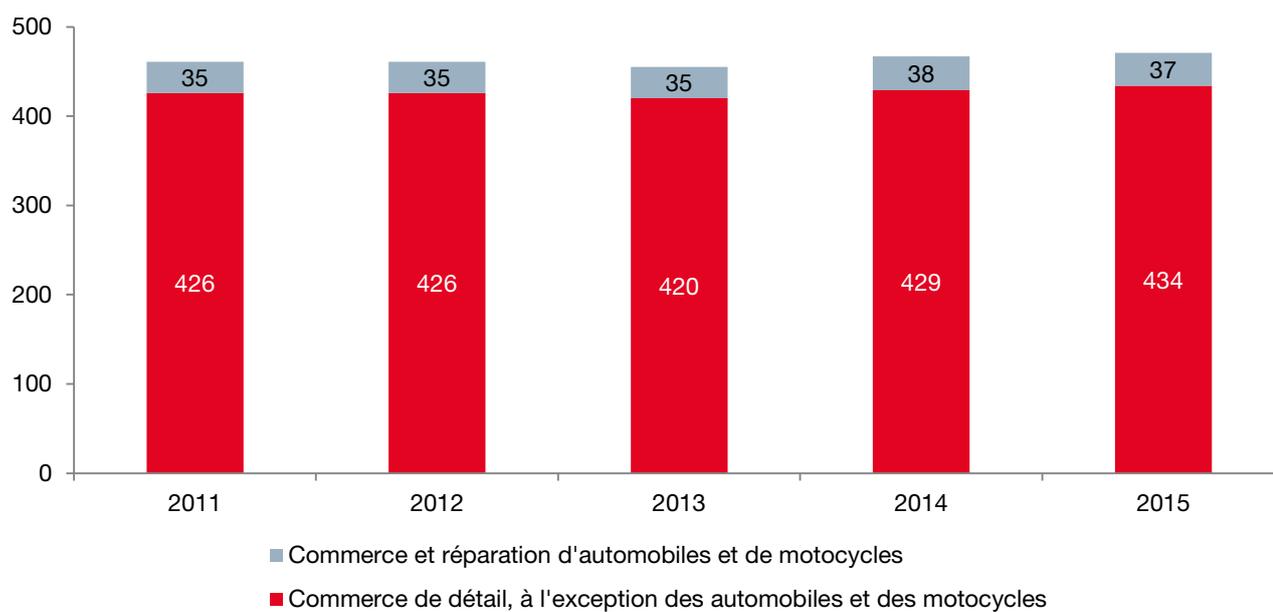
La division 47 « Commerce de détail, à l'exception des automobiles et des motocycles » regroupe une part nettement plus importante d'employeurs que la division 45 « Commerce et réparation d'automobiles et de motocycles ». En effet, en 2015, on dénombre **434** employeurs dans la division 47 contre **37** dans la division 45.



■ Commerce de détail, à l'exception des automobiles et des motocycles

■ Commerce et réparation d'automobiles et de motocycles

Répartition des employeurs par division NAF



■ Commerce et réparation d'automobiles et de motocycles

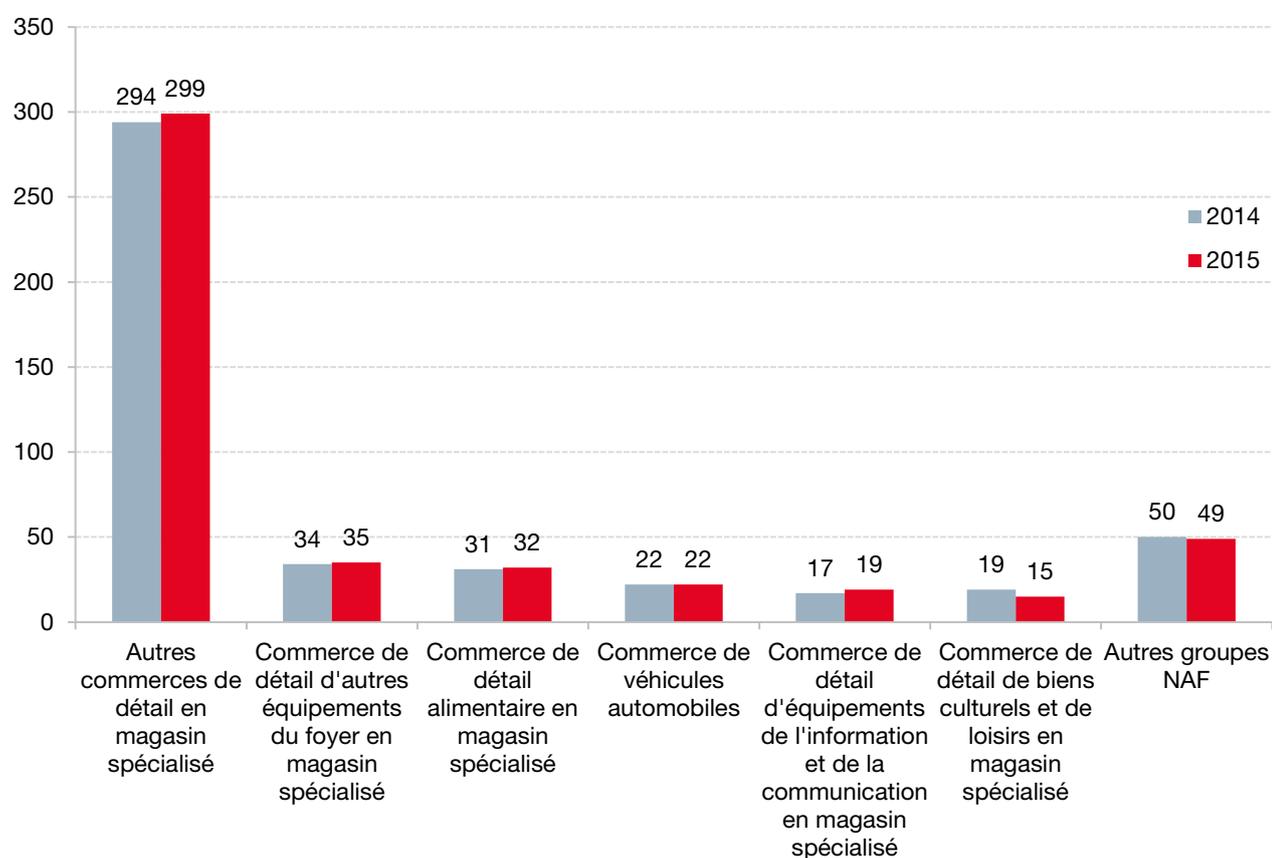
■ Commerce de détail, à l'exception des automobiles et des motocycles

La proportion des employeurs de la division automobile n'évolue pas au cours de ces cinq dernières années.

4.1.3. Stratégie des entrepreneurs

Le nombre d'employeurs augmente de nouveau en 2015. Le groupe NAF « Autres commerces de détail en magasin spécialisé » est en progression (+5 employeurs) et totalise **63,5 %** des employeurs.

Tous les groupes NAF évoluent légèrement en termes d'employeurs à l'exception du groupe « commerce de détail de biens culturels et de loisirs en magasin spécialisé » qui perd 4 employeurs.



4.2. Les salariés

4.2.1. Un secteur à dominante féminine

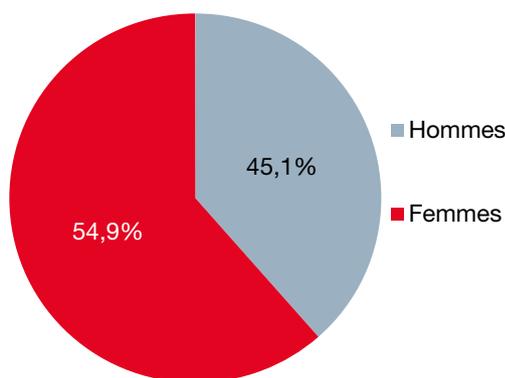
N.B. : Un salarié est représenté sous la forme d'un salarié-poids correspondant au prorata des heures effectuées chez ses différents employeurs. Dans certains tableaux, du fait des arrondis, les résultats des regroupements ne sont pas toujours égaux à la somme des éléments qui les composent.

Un secteur à dominante féminine

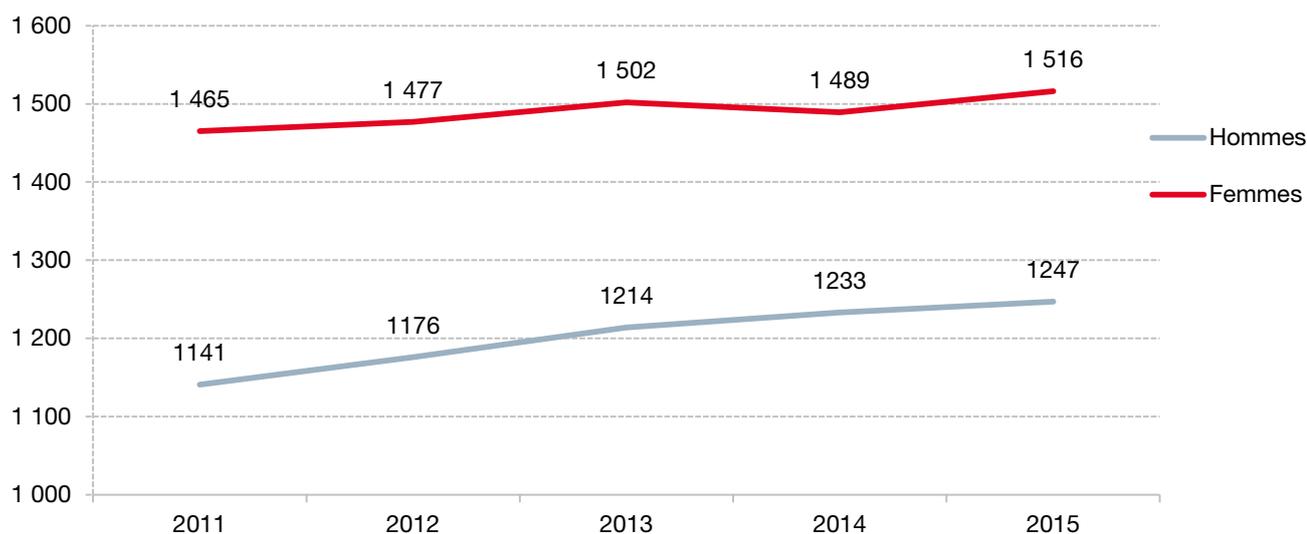
Les salariés du Commerce de détail sont au nombre de **2 763**. Ce secteur d'activité est le **8^{ème}** employeur et concentre **5,8 %** des salariés de la Principauté.

En 2015, on dénombre 40 salariés de plus dans le secteur du Commerce de détail en Principauté (+1,5 %). Depuis 2011, le nombre de salariés a augmenté de **6 %** (soit +157). Les hommes, en minorité voient leur nombre progresser plus rapidement (+9,3 % pour les hommes et + 3,5 % pour les femmes).

Répartition des salariés du Commerce de détail par sexe



Nombre de salariés de 2011 à 2015

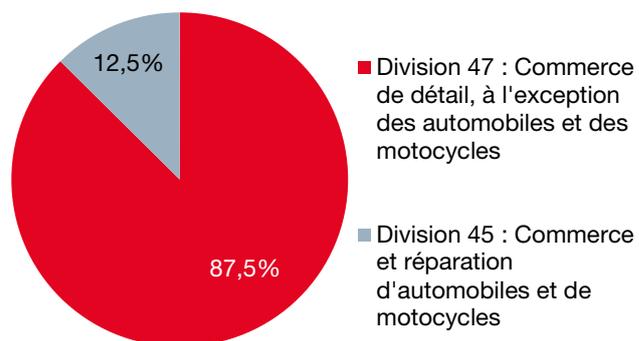


4.2.2. Une représentation inégale par genre selon les divisions NAF

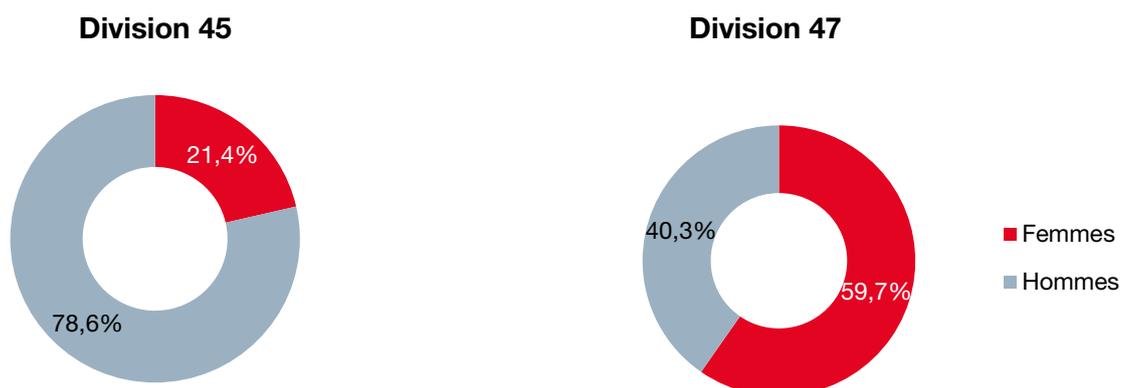
La division 47 « Commerce de détail, à l'exception des automobiles et des motocycles » regroupe la part la plus importante des salariés du Commerce de détail avec **2 417** salariés (87 % des salariés). La division 45 « Commerce et réparation d'automobiles et de motocycles » comptabilise **346** salariés en 2014.

En 2015, le nombre de salariés a augmenté dans les deux divisions NAF qui composent le commerce de détail à Monaco : **+1,2 %** pour la division 47 et **+3,3 %** pour la division 45.

Répartition des salariés par division NAF



Répartition des salariés selon le sexe par division NAF



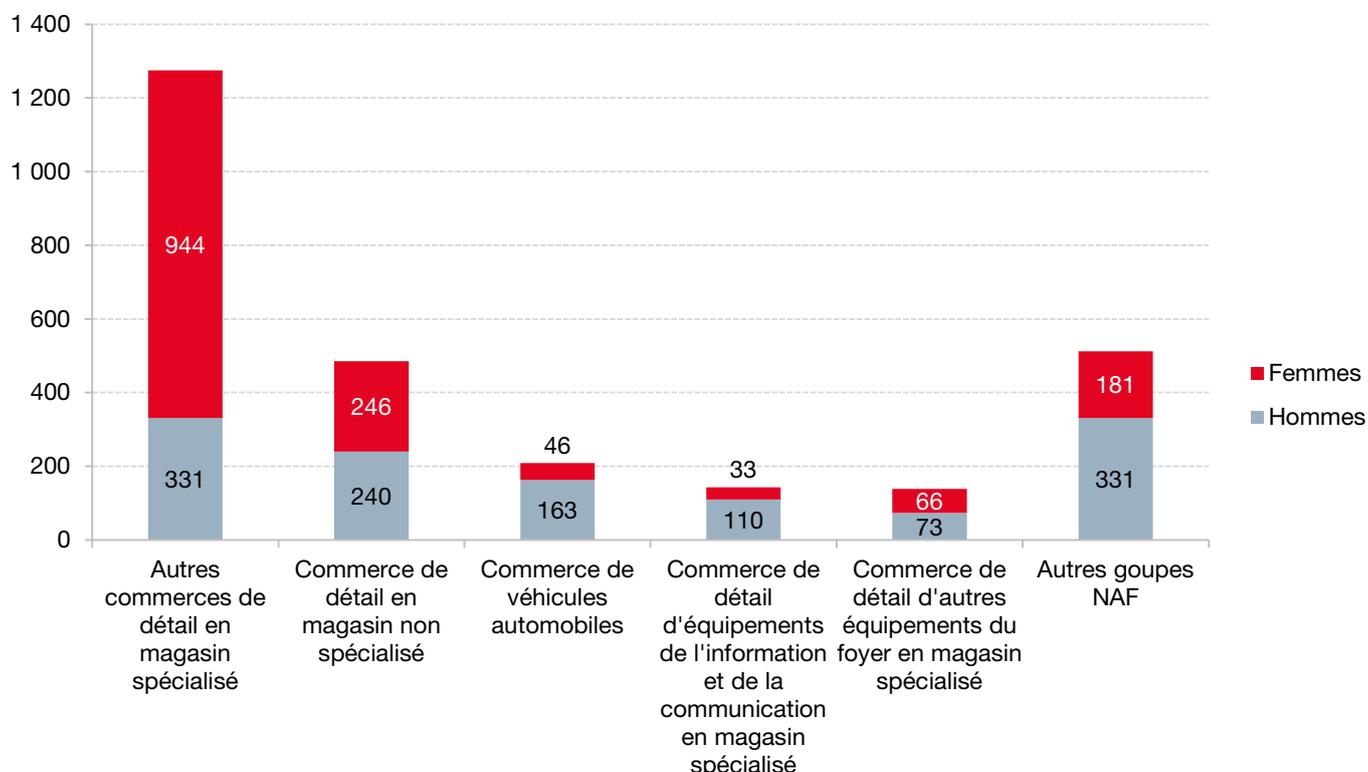
Répartition par division NAF du nombre de salariés



4.2.3. Évolution positive du nombre de salariés dans le secteur automobile

En 2015, deux groupes NAF se démarquent avec des évolutions contrastées. Le « Commerce de véhicule automobile » enregistre une évolution de **18 salariés (+9,5 %)** tandis que le groupe « information et communication » est en repli (**-16 salariés ; -10,1 %**). Le groupe « autres commerces de détail en magasin spécialisé » poursuit sa progression avec **55 salariés supplémentaires (+4,5 %)**.

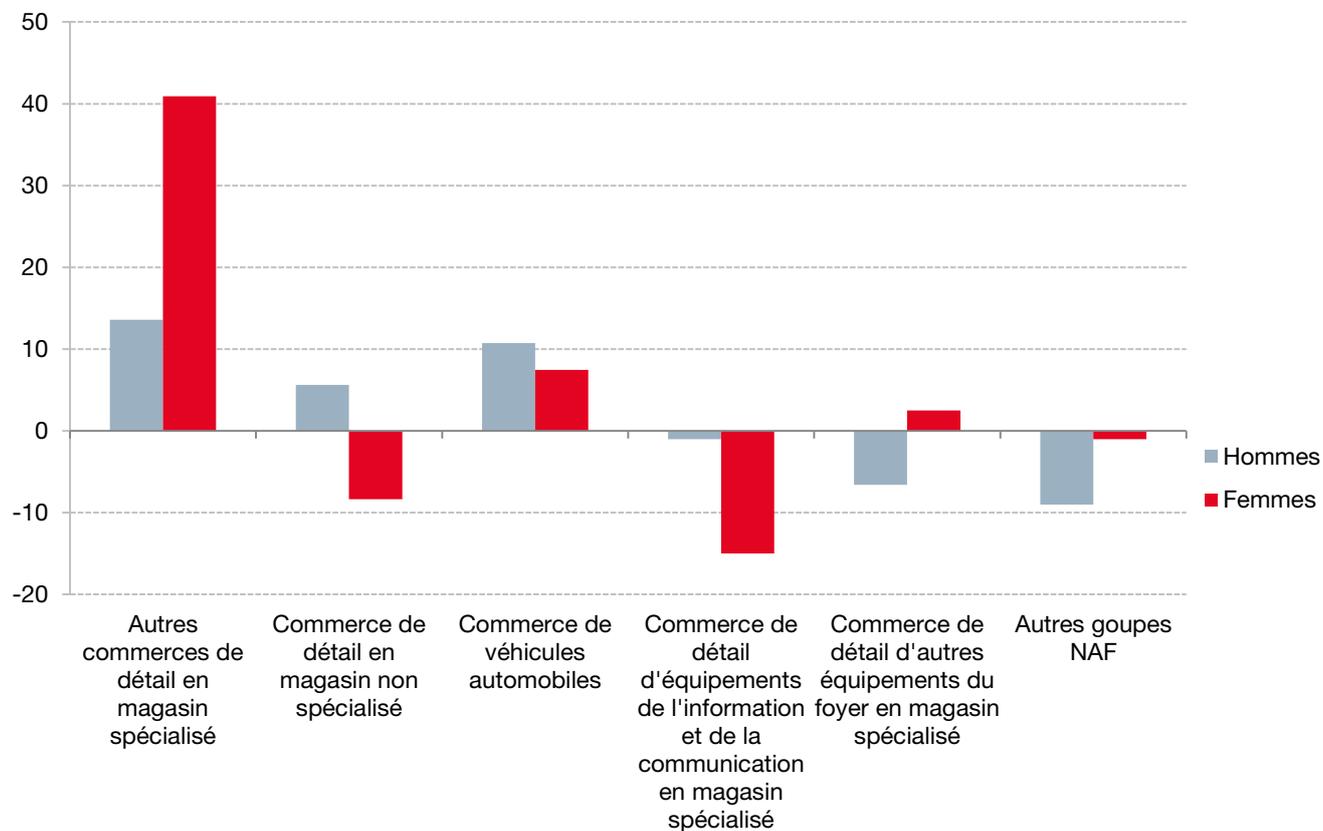
62,3 % des femmes salariées du commerce de détail travaillent dans le groupe « autres commerces de détail en magasin spécialisé ».



4.2.4. Hausse du nombre de salariés dans le commerce de détail en magasin spécialisé

Contrairement à 2014, le groupe « Autres commerces de détail en magasin spécialisé » connaît une évolution positive du nombre de salariés (+55 salariés).

En 2015, l'activité très soutenue du commerce de véhicules automobiles s'illustre par 18 salariés supplémentaires.



	Femmes	Hommes	Total
Autres commerces de détail en magasin spécialisé	+41	+14	+55
Commerce de détail en magasin non spécialisé	-8	+6	-3
Commerce de véhicules automobiles	+7	+11	+18
Commerce de détail d'équipements de l'information et de la communication en magasin spécialisé	-15	-1	-16
Commerce de détail d'autres équipements du foyer en magasin spécialisé	+3	-7	-4
Autres groupes NAF	-1	-9	-10
Total	27	14	41

4.2.5. Focus : salariés du commerce de détail en magasin spécialisé

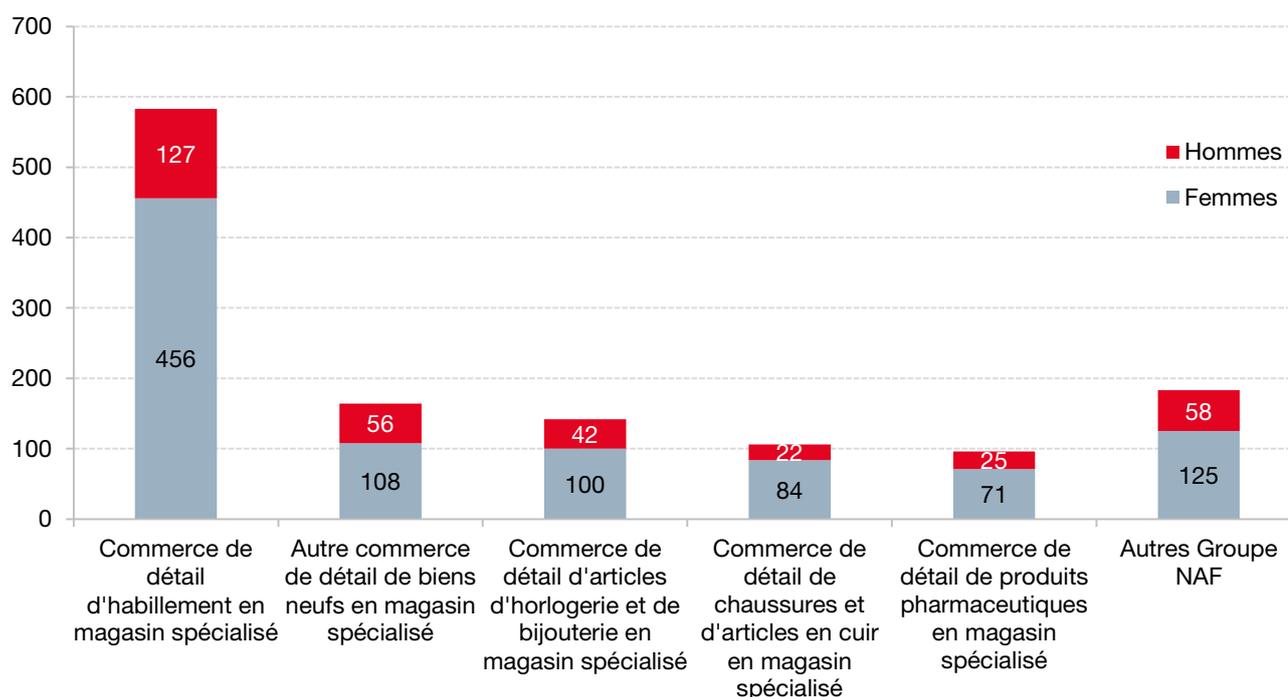
Les femmes travaillant dans le Commerce de détail sont **62,3 %** à exercer dans le groupe « Autres commerces de détail en magasin spécialisé ».

Dans la classe « Commerce de détail d'habillement en magasin spécialisé », **74 %** des salariés sont des femmes.

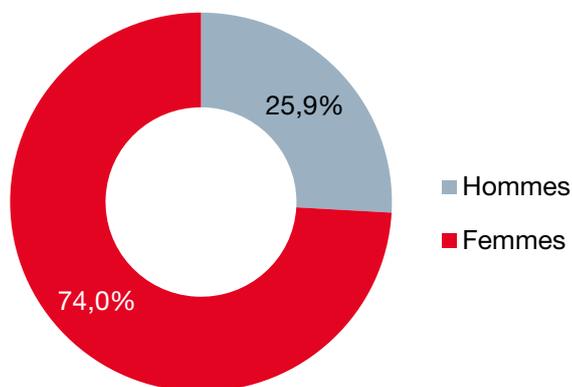
Les 3 classes suivantes du groupe 47.7 regroupent **70%** des salariés femmes :

- « Commerce de détail d'habillement en magasin spécialisé » ;
- « Autre commerce de détail de biens neufs en magasin spécialisé » ;
- « Commerce de détail d'articles d'horlogerie et de bijouterie en magasin spécialisé ».

Nombre de salariés du groupe 47.7 par classe NAF selon le sexe



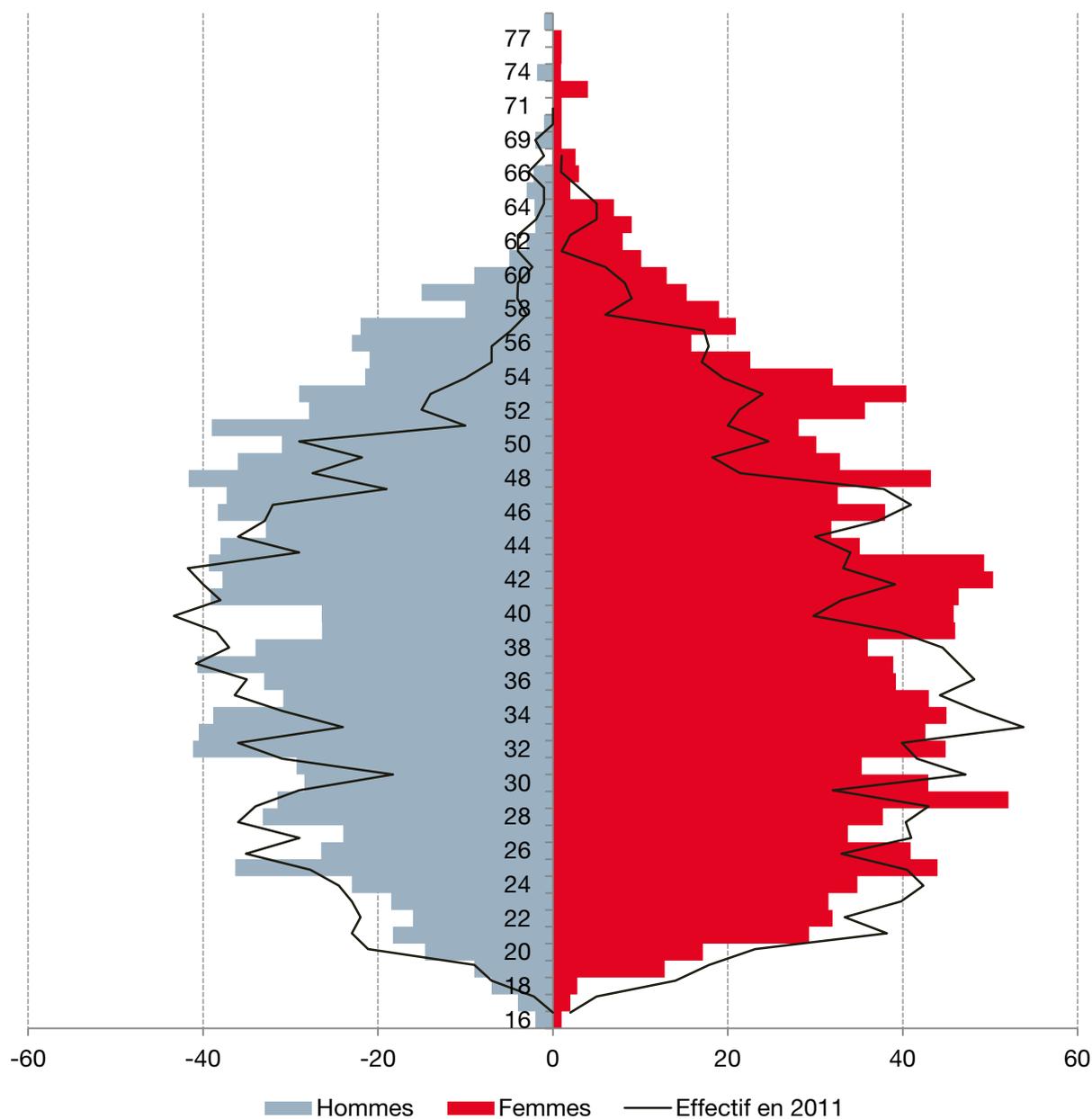
Répartition des salariés selon le sexe au sein du groupe NAF 47.7



4.2.6. Une population salariée plus jeune que la moyenne

▪ Pyramides des âges

L'âge moyen⁶ du secteur est de 39,8 ans contre 40,9 dans l'ensemble des salariés de la Principauté.



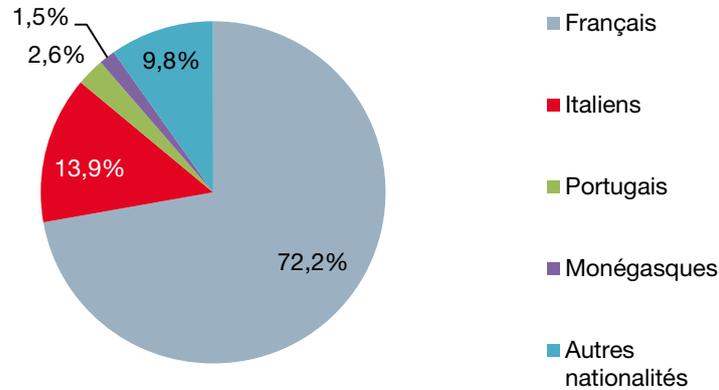
⁶ Voir définitions

▪ **Nationalité des salariés**

72,2 % (soit 1 994) des salariés qui travaillent dans le Commerce de détail sont de nationalité française.

Les salariés monégasques de ce secteur sont au nombre de 42 et connaissent une évolution de **+16,7%**.

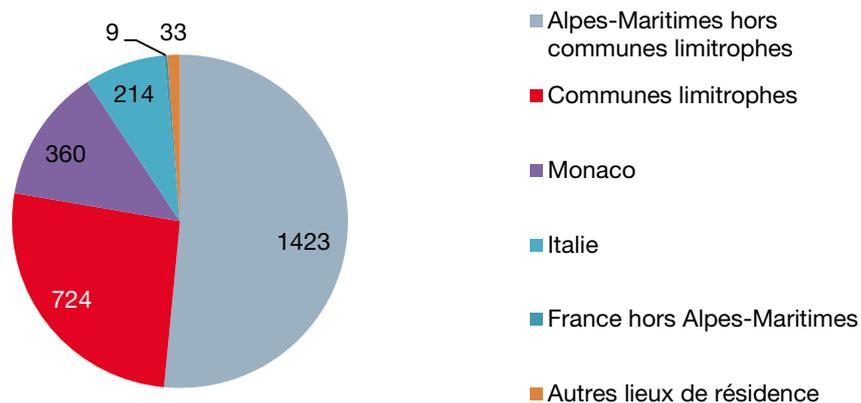
L'évolution la plus importante concerne les salariés portugais (**+20,3 %**).



▪ **Lieu de résidence des salariés**

La moitié des salariés du secteur réside dans les Alpes-Maritimes (hors communes limitrophes⁷) et un quart des salariés réside dans les communes limitrophes.

360 salariés résident à Monaco (13,0 %). Par rapport aux salariés de la Principauté tous secteurs confondus, où **14,3 %** vivent à Monaco, les salariés du Commerce de détail ont sensiblement la même répartition.



⁷ Communes limitrophes : Cap D'ail, La Turbie, Roquebrune Cap Martin, Beausoleil

5. Synthèse

Le secteur du Commerce de détail a généré un chiffre d'affaires de 1,4 milliards d'euros au cours de l'exercice 2015. Ce secteur connaît une phase de ralentissement qui cache des évolutions contrastées entre les deux divisions NAF qui le composent : le secteur automobile (85 établissements) et le secteur « traditionnel » (660 établissements). En effet, 2015 voit les deux divisions précédemment citées évoluer en sens contraire. Le secteur automobile a connu une année exceptionnelle en termes de chiffre d'affaires (+20,8 %) tandis que le commerce de détail hors automobile est en recul (-7 %).

En revanche, l'exercice 2014 est venu accroître considérablement la croissance du chiffre d'affaires du Commerce de détail à Monaco. En effet, en 2014, les marchés de l'horlogerie et de la bijouterie d'une part, et de la vente d'objets d'art d'autre part ont enregistré des opérations conséquentes et inégalées jusqu'alors. Ainsi, le recul du Commerce de détail (hors division automobile) a été retardé par des opérations exceptionnelles de certains agents économiques en 2014. Le repli du Commerce de détail hors automobile en 2015 à Monaco est à relativiser du fait de l'exercice 2014.

On observe une baisse du nombre d'établissements de ce secteur au cours des 10 dernières années (-49 établissements). Cette baisse s'est accentuée à partir de 2010. Cependant, on note une augmentation à la fois du nombre d'employeurs (+2 %) et de salariés (+6 %) depuis 2011. Le Commerce de détail emploie 2 763 salariés (soit 5,8 % des salariés du secteur privé) et concentre 471 employeurs. Ce secteur est le 8^{ème} pourvoyeur d'emplois de la Principauté.

Le Commerce de détail à Monaco est constitué d'agents économiques très hétérogènes. On y retrouve plusieurs sous-secteurs tels que l'automobile, le luxe ou encore le commerce de détail traditionnel. Cette diversité au sein du Commerce de détail en Principauté impose une analyse en profondeur des différents groupes qui composent ce secteur afin ne pas en tirer de conclusions hâtives. Au cours de ces dernières années, ces différents groupes ont connu des évolutions différentes ; certains, par leur impact important et parfois éphémère, ont influencé considérablement la croissance de ce secteur.

Définitions

Âge moyen : Moyenne de l'âge des individus qui constituent cette population.

Agent économique : Personne physique ou morale (dont sociétés, unités des administrations publiques, institutions sans but lucratif) prenant des décisions d'ordre économique et financier. Un agent économique peut ou non disposer d'un numéro RCI en fonction de son activité. Unité statistique, il dispose d'un NIS. Un agent économique peut avoir un ou plusieurs établissements.

EBE : L'excédent brut d'exploitation est le solde du compte d'exploitation, pour les sociétés. Il est égal à la valeur ajoutée, diminuée de la rémunération des salariés, des autres impôts sur la production et augmentée des subventions d'exploitation. Pour les entreprises individuelles, le solde du compte d'exploitation est le revenu mixte. L'excédent d'exploitation peut-être calculé net, si l'on retranche la consommation du capital fixe.

Employeur : Personne physique ou morale affiliée aux Caisses Sociales de Monaco, autorisée à exercer une activité professionnelle en Principauté et employant du personnel salarié dans le cadre de cette activité.

Établissement : Unité de production géographiquement individualisée, mais juridiquement dépendante d'un agent économique. Chaque établissement est immatriculé avec un Numéro d'Identification Statistique et donc individualisé.

Produit Intérieur Brut : Le Produit Intérieur Brut (PIB) synthétise l'activité économique et constitue un élément d'information indispensable dans le débat économique contemporain. Il permet de suivre et d'apprécier l'efficacité des politiques économiques menées et d'établir des comparaisons avec d'autres états, notamment au sein de l'Union Européenne. Calculé en Principauté selon la méthode des revenus.

PIB = Salaires + EBE + Impôts sur les produits – Subventions

Salarié : Représentation d'un salarié sous la forme d'un poids correspondant au prorata des heures effectuées chez ses différents employeurs.

Taux de croissance : Le calcul d'un taux de croissance d'une variable (CA, nombre de salariés, nombre de commerces...) permet de calculer la variation de cette donnée sur deux observations (ex : observation sur année N et année N-1). La valeur d'un taux de croissance s'exprime en pourcentage et appartient à l'ensemble des nombres réels.

Le taux de croissance d'une variable x sur l'intervalle n et n-1 suit la formule suivante :

$$\text{taux de croissance} = \frac{\text{valeur}_n - \text{valeur}_{n-1}}{\text{valeur}_{n-1}} \times 100$$

Taux de croissance annuel moyen (TCAM) : Le TCAM permet de calculer un taux d'évolution moyen sur une durée de n périodes.

$$\text{TCAM} = \left(\sqrt[n]{\frac{\text{valeur finale}}{\text{valeur initiale}}} - 1 \right) \times 100$$

Observatoire du Commerce de détail 2015

Juillet 2016

Pour consulter les publications
de l'IMSEE :
<http://www.imsee.mc/Publications>

Pour suivre les actualités de
l'IMSEE :
<http://www.imsee.mc/Actualites>

Pour vous abonner à la
newsletter de l'IMSEE :
<http://www.imsee.mc/Newsletters>

INSTITUT MONÉGASQUE DE LA
STATISTIQUE ET DES ÉTUDES
ÉCONOMIQUES

9 rue du Gabian
98000 MONACO
www.imsee.mc



ISSN-L 2311-6307

